

VOLUME 56  
NUMÉRO  
245-246

PRINTEMPS -  
ÉTÉ  
2022

# Vivre ET célébrer

Revue de pastorale liturgique  
et sacramentelle

## Liturgie et synodalité



Pour une Église synodale  
communio | participation | mission



## DOSSIER

### Liturgie et synodalité

- 5 Comprendre la synodalité  
>>> PIERRE-CHARLES ROBITAILLE
- 8 La synodalité-conciliarité dans l'ADN de l'Église  
>>> GAËTAN BAILLARGEON
- 11 Liturgie et synodalité : deux aspects de l'Église  
>>> GILLES ROUTHIER
- 14 Participation active et synodalité  
>>> DANIEL LALIBERTÉ
- 19 Expériences synodales  
>>> SŒUR MARIE-PIERRE DELORME  
SŒUR JEANINNE VERMETTE  
MARIO BARD  
LESLIE-ANN BOILY, GASTON MUMBERE  
JOËL CHOUINARD  
MARIJKE DESMET
- 32 Relecture : gérer un projet de manière synodale  
>>> YVON MÉTRAS
- 34 Marcher et célébrer ensemble, liturgie et synodalité : relecture et ouvertures  
>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

## L'ART DE CÉLÉBRER

- 38 Être ensemble pour prier, ou prier ensemble ?  
>>> GUY CHAPDELAINÉ
- 41 Accueillir, une mission importante  
>>> SERGE COMEAU
- 44 Un problème de présence liturgique... et sa solution dans l'Ordo 2022  
>>> MARIO COUTU

## CHRONIQUES

- 47 Des nouveaux ministères institués par l'Église pour le service des communautés chrétiennes  
>>> DANIEL LALIBERTÉ
- 51 À l'écoute de l'actualité...

## 55 Recension



Revue de pastorale liturgique et sacramentelle

### LES AUTEURS

**Gaëtan Baillargeon** : Membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer* et ancien directeur de l'Office national de liturgie.

**Mario Bard** : Responsable de l'information au bureau national de l'Aide à l'Église en détresse, animateur à Radio VM.

**Leslie-Ann Boily** : Actuelle coordonnatrice, communauté missionnaire Le Tisonnier, Québec.

**Guy Chapdelaine** : Major-général et aumônier général émérite des Forces armées canadiennes.

**Joël Chouinard** : Responsable de liturgie, diocèse de Joliette, et membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*.

**Serge Comeau** : Prêtre du diocèse de Bathurst. Membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*.

**Mario Coutu** : Coordonnateur, Office national de liturgie. Organiste titulaire, cathédrale Saint-Jean l'Évangéliste.

**Marie-Pierre Delorme** : Religieuse de la Congrégation des Sœurs de Sainte-Marie de Namur œuvrant en pastorale jeunesse à Ottawa et Gatineau.

**Marijke Desmet** : Responsable de liturgie, diocèse de Nicolet, membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*.

**Daniel Laliberté** : Directeur de l'Office national de liturgie, et rédacteur en chef par intérim de la revue.

**Yvon Métras** : Secrétaire général du diocèse Saint-Jean—Longueuil.

**Gaston Mumberé** : Participant et ancien coordonnateur, communauté missionnaire Le Tisonnier, Québec.

**Marie-Josée Poiré** : Liturgiste, membre du comité d'orientation de *Vivre et célébrer*, professeure invitée à l'Institut de formation liturgique et pastorale de Chicoutimi.

**Pierre-Charles Robitaille** : Ancien rédacteur en chef de *Vivre et célébrer*, prêtre associé à la paroisse Notre-Dame de Québec

**Gilles Routhier** : Professeur titulaire à la faculté de théologie et de sciences religieuses, Université Laval.

**Jeaninne Vermette** : Religieuse de la Congrégation des Sœurs du Saint nom de Jésus et de Marie. Active en liturgie et en musique au diocèse de Saint-Boniface, au Manitoba.



## Daniel Laliberté

Directeur

Office national de liturgie

[d.laliberte@cecc.ca](mailto:d.laliberte@cecc.ca)

## LIMINAIRE

**A**PRÈS plusieurs mois de délai, voici enfin un nouveau numéro de *Vivre et célébrer*. On aurait le goût d'accuser une fois de plus la pandémie pour ce retard, mais il faut avouer que ce n'est qu'un des facteurs en cause. Des changements, tant à la rédaction de la revue qu'à la direction de l'Office national de liturgie en sont plutôt la source. Cela dit, ce numéro compense à sa façon par sa consistance et sa pertinence : il s'agit d'un numéro double, sur le thème le plus actuel de la vie de l'Église, celui-là même sur lequel le Saint-Père nous a orientés depuis l'an dernier : la synodalité.

On admettra aisément que cette notion de synodalité n'est pas en soi un concept liturgique. Comme me le disait le Cardinal Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg et rapporteur général du Synode, la synodalité n'est pas un « thème synodal » comme peuvent l'être la catéchèse, l'évangélisation, la vie consacrée, etc. Cela exprime le désir du pape d'engager toute l'Église dans un nouveau mode de fonctionnement et d'interaction de toutes ses instances, à toutes les échelles.

### **Liturgie et synodalité – un titre qui se déploie dans plusieurs directions**

Voilà pourquoi les premiers articles de ce numéro n'abordent pas cette question sous l'angle de la liturgie. Il importe d'abord de comprendre la synodalité, d'abord dans son essence même, ce que fait Pierre-Charles Robitaille en s'inspirant des textes mêmes qui servent à la préparation de ce synode ;

puis dans son histoire : Gaëtan Baillargeon montre comment ce n'est pas une lubie ou une idée nouvelle du pape, mais un mode de fonctionnement profondément ancré dans l'histoire ecclésiale, dans son « ADN » !

Il est intéressant de constater que le synode se présente, dans son titre même, sous un parapluie à trois couleurs : communion, participation, mission. Ces trois mots – et tout particulièrement les deux premiers – n'ont-ils pas une forte résonance liturgique ? Gilles Routhier jette un premier pont entre *liturgie* et *synodalité* en s'attardant sur la visée commune des assemblées eucharistiques et synodales, puis je prends le relais en proposant une réflexion sur la participation active, qui appartient à la nature même de la liturgie, et sur les rapprochements possibles avec la synodalité.

Cela dit, comme la liturgie n'est pas que théorie, nous avons pensé que le sujet de ce numéro devait aussi se déployer en mettant en évidence un certain nombre de pratiques qui témoignent d'une dimension synodale plus ou moins forte dans leur façon d'élaborer ou de vivre la célébration. Quatre « expériences-terrain » vous sont présentées, suivies d'un témoignage sur la création d'un espace d'écoute des besoins et préoccupations des fidèles dans le diocèse de Joliette, ainsi que du bilan – encore partiel – de la démarche synodale du diocèse de Nicolet où furent fortement exprimées les attentes, les soifs en matière de liturgie.

Puis, pour entrer dans l'intelligence de ces diverses expériences, Yvon Métras nous en propose une relecture du point de vue du fonctionnement organisationnel, qui déjà nous aide à comprendre ce que peut être une liturgie « en mode synodal », c'est-à-dire fondée sur la communication et la confiance mutuelle. Puis Marie-Josée Poiré conclut le dossier en relisant l'ensemble des contributions sous l'angle de l'ecclésiologie et de la théologie liturgique, pour enfin nous proposer quelques pistes d'ouverture, ma foi fort pertinentes !

Au terme de ce dossier, on ne peut qu'espérer que s'instaure une sorte « d'aller-retour » entre liturgie et synodalité : d'une part, que s'instaurent dans notre fonctionnement des pratiques toujours plus synodales dont on verra la transposition dans notre façon de célébrer ; d'autre part, que nos façons de concevoir et de vivre nos célébrations liturgiques aient un impact réel sur notre « vivre ensemble » comme communautés fraternelles.

### Et pour compléter le dossier...

Un numéro de *Vivre et célébrer* ne peut paraître sans ses chroniques habituelles : trois réflexions très différentes dans notre section *L'art de célébrer* : la prière dans les rassemblements multi-religieux (Guy Chapdelaine), la façon de s'accueillir les uns les autres pendant et surtout après la pandémie (Serge Comeau), et la solution à l'épineux problème de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans le Canada français en 2022 (Mario Coutu). Je vous propose ensuite quelques éclaircissements sur l'instauration éventuelle, rendue possible par deux textes du pape François, de trois nouveaux ministères : lecteur, acolyte et catéchiste. Chroniques d'actualité et recension complètent ce numéro.

### Un nouveau directeur à l'Office national de liturgie

Vous aurez sans doute noté le « je » utilisé dans le présent texte. Il s'agissait de personnaliser un peu cette présentation, qui constitue pour moi le premier numéro de la revue où j'interviens, d'abord à titre de nouveau directeur de l'ONL, mais aussi à titre intérimaire de rédacteur en chef. Permettez-moi donc ici une brève présentation personnelle.

Originaire de Québec, avec une première formation de bibliste, j'ai enseigné les sciences religieuses au collégial pendant huit ans, avant d'être au service du diocèse de Québec, dans les domaines de la liturgie et de l'initiation chrétienne, de 1995 à 2014. Cette vingtaine d'années a connu une pause de quatre ans afin de mener des études doctorales sur le thème du catéchuménat, ce qui, comme on le sait, nécessite de « creuser » l'articulation entre catéchèse et liturgie. J'ai ensuite quitté pour « les vieux pays », où j'ai enseigné pendant sept ans la théologie catéchétique, sacramentaire et liturgique au Grand Séminaire de Luxembourg.



Le « mal du pays », personnalisé surtout par mes quatre enfants et quatre petits-enfants, conjugué avec la possibilité de me mettre à nouveau au service de l'Église de chez nous dans ce poste à l'ONL, m'ont ramené « en ce pays qui est le mien », pour reprendre les mots de Robert Lebel !

Moi qui suis spécialiste de la théologie de la liturgie et de la symbolique du langage liturgique, bien plus que des manuels liturgiques eux-mêmes, j'apprends maintenant avec grande joie les nombreux rouages de ma nouvelle fonction. Que le Seigneur m'y soutienne, avec votre aide et celle des nombreux collaborateurs qui font appel aux services de l'Office.

# Fraternellement, et bonne lecture !



# Comprendre la synodalité

>>> PIERRE-CHARLES ROBITAILLE

LA gouvernance qu'exerce l'Église ne doit pas, en principe, reposer sur le contrôle et le pouvoir. Elle s'articule à partir de l'identité et des aspirations de la communauté des baptisés, des femmes et des hommes qui la composent, le corps du Christ. Depuis 2013, le pape François ne cesse de nous sensibiliser à ce principe d'être et de faire en Église. Dernièrement, le terme *synodalité* est revenu fréquemment dans ses propos.

Il sait que, ce faisant, il prend des risques, mais déjà dans son exhortation apostolique de 2013, *Evangelii Gaudium* (*La joie de l'Évangile*), il manifestait une audace certaine, comme l'illustre ce passage :

L'Évangile nous invite toujours à courir le risque de la rencontre avec le visage de l'autre, avec sa présence physique qui interpelle, avec sa souffrance et ses demandes, avec sa joie contagieuse dans un constant corps à corps<sup>1</sup>.

Si le terme *synodalité* ne fait guère partie de notre vocabulaire courant, c'est peut-être que ce qu'il signifie n'est guère en évidence dans la vie de notre Église. Dans le manuel officiel décrivant le processus du Synode sur la synodalité de 2023, qui a commencé le 17 octobre 2021, le Saint-Siège

<sup>1</sup>[Evangelii Gaudium](#), n° 88.

Retour  
à la table  
des matières

nous propose un enseignement catéchétique sur la nature véritable de l'Église. Cet événement ecclésial s'inscrit directement dans la grande réforme du pape François initiée dès le début de son pontificat pour décentraliser et décléricaiser la gouvernance de l'Église : « La synodalité désigne le style particulier qui qualifie la vie et la mission de l'Église, en exprimant sa nature de peuple de Dieu », explique le *Vademecum* (mot latin pour *manuel* ou *guide*) du 7 septembre. « La synodalité doit s'exprimer dans la manière ordinaire de vivre et de travailler dans l'Église<sup>2</sup>. »

Il semble évident que ce document ne désigne pas ici par *synode* l'Assemblée synodale, rassemblement habituel des évêques à Rome, mais un processus nettement plus global et engageant les fidèles de partout dans le monde.

Dans une entrevue accordée à l'hebdomadaire torontois *The Catholic Register* et publiée le 17 septembre 2021, le théologien canadien Adam DeVille<sup>3</sup> croit que nous saisissons fort mal le concept de synodalité, surtout dans le contexte actuel de l'Église nord-américaine, comme il le confie lui-même : « J'entends le clergé et les évêques me dire souvent : "mais de quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que cela veut dire ?" »

Des synodes se sont tenus dans l'Église depuis le deuxième siècle de notre ère. Le mot grec est composé de deux parties : *συν* (avec) et *ὁδός* (chemin). Il s'agissait alors d'un processus naturel pour un mouvement en pleine expansion, connu par l'appellation *Le Chemin* dans le territoire de la Méditerranée. Cette combinaison d'unité et de progression est une constituante essentielle de la nature authentique de l'Église, comme le rappelle avec insistance le manuel informatif conçu par le Vatican.

Le Secrétariat général du Synode des évêques définit l'objectif premier des deux prochaines années de consultation, de dialogue et de discernement par le biais d'une question fondamentale :

Une Église synodale, en annonçant l'Évangile, « marche ensemble ». Comment ce « marcher ensemble » se réalise-t-il aujourd'hui dans votre Église locale? Quels pas l'Esprit nous invite-t-il à accomplir pour grandir dans notre « marcher ensemble »<sup>4</sup> ?

<sup>2</sup>Vatican, *Pour une Église Synodale : Communion, Participation et Mission, Vademecum pour le Synode sur la Synodalité*, p. 9.

<sup>3</sup>Adam DeVille enseigne la théologie et la psychologie à l'Université St. Francis, à Fort Wayne, en Indiana, aux États-Unis.

<sup>4</sup>*Vademecum*, p. 39.

La réponse à cette double question viendra de l'écoute attentive de l'un et l'autre, et surtout des personnes en marge, soutient et espère le Secrétariat romain.

Les évêques du Canada ont délégué cinq participants aux célébrations inaugurales du synode : M<sup>gr</sup> Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg et président de la CECC jusqu'en septembre 2021, M<sup>gr</sup> Raymond Poisson, évêque de Saint-Jérôme–Mont-Laurier et actuel président de la CECC, Barbara Dowding, chancelière du diocèse de Vancouver, Patrick Fletcher, conseiller théologique auprès de la CECC, ainsi que sœur Chantal Desmarais de la communauté des Sœurs de la Charité de Sainte-Marie.

## Entreprendre le dialogue...

**Dotés des instructions élémentaires fournies par le Vatican, les évêques canadiens ont entrepris ce dialogue et la vaste consultation qu'implique ce processus.**

Dotés des instructions élémentaires fournies par le Vatican, les évêques canadiens ont entrepris ce dialogue et la vaste consultation qu'implique ce processus, affirme le service des communications de la CECC.

Sa porte-parole, Lisa Gall, confiait récemment ceci au *Catholic Register* :

Le prochain synode constitue un événement important dans la vie de l'Église universelle et durant sa phase initiale, tous les membres du peuple de Dieu, les personnes laïques, consacrées et [les ministres] ordonnés seront appelés à s'investir et à entrer en dialogue ensemble au cours de ce cheminement synodal.

Au terme d'une phase initiale de consultation dans les diocèses, la CECC se joindra à la conférence épiscopale américaine afin de réaliser la phase continentale du synode.

Les diocèses canadiens ont connu des expériences variées de processus synodaux au fil des ans. Par exemple, lors de la fusion de l'archidiocèse d'Halifax avec le diocèse voisin de Yarmouth, l'archevêque Anthony Mancini impliqua les Néo-Écossais dans une consultation de forme synodale qui dura alors deux ans et qui se termina par une réorganisation en profondeur des paroisses. De son côté, l'archidiocèse de Vancouver a conclu un synode local en 2006. Déjà en 1998, l'archidiocèse de Montréal avait fait les manchettes alors que 600 délégués votèrent majoritairement une résolution en faveur de l'ordination des femmes au diaconat. Pour sa part, Québec avait connu son synode de 1992 à 1995.

## Implication dans la vie de l'Église

« La synodalité authentique conduit inévitablement à une plus grande implication des baptisés dans la prise de décision à tous les niveaux de la vie de l'Église. »

Adam DeVille croit que la synodalité est un concept qui engendre un inconfort certain chez plusieurs membres de la hiérarchie de l'Église : « La synodalité authentique conduit inévitablement à une plus grande implication des baptisés dans la prise de décision à tous les niveaux de la vie de l'Église. » Il ajoute que cette implication « est la prémisses fondamentale qui colore tout le processus ».

DeVille illustre son propos en mentionnant que, dans une Église véritablement synodale, le conseil de fabrique de nos paroisses ne serait pas seulement une instance imposée et jouant en rôle plus ou moins symbolique, mais aurait une réelle influence. Il pourrait, par exemple, avoir un apport décisif dans l'embauche et le renvoi des pasteurs et des autres membres du personnel paroissial.

Des synodes diocésains pourraient ainsi se tenir à une fréquence annuelle avec l'évêque du lieu, non seulement pour l'écouter, mais afin aussi d'exercer une influence sur les questions budgétaires et les priorités, avance DeVille. Lors du départ ou du décès de l'ordinaire, le synode pourrait intervenir dans le choix de son successeur.

Sur ce point spécifique des nominations d'évêques, si ces suggestions peuvent paraître farfelues à notre entendement catholique actuel, il importe de se souvenir que le contrôle déployé par le Vatican dans la nomination des évêques remonte seulement au concile Vatican I, tenu en 1870. Longtemps, auparavant, les évêques étaient choisis dans le milieu particulier de leur activité pastorale pour être ensuite confirmés par le pape, avec des bonheurs divers, il faut en convenir.

Les synodes et la synodalité ne sont pas des nouveautés dans la vie de l'Église. Le concile de Trente (1545-1563) souhaitait la tenue de synodes diocésains année après année, et des synodes provinciaux ou métropolitains fréquents. Le *Code de droit canonique*, dans son édition de 1917, ne recommande plus leur maintien que tous les 10 ans. Lorsque le *Code* est révisé en 1983, il y est précisé (au n° 461) que la décision d'organiser un synode revient entièrement au bon jugement de l'évêque, après consultation avec le conseil presbytéral.

Selon DeVille, « le système actuel est une déformation, de fait, un monopole qui fait que toutes les décisions majeures

sont prises réellement par le clergé ». Il ajoute que « cette façon d'opérer ne pourra suffire ou survivre aux défis qui confrontent l'Église contemporaine ». Toujours selon DeVille, « le pape François en a aussi contre la rigidité qui s'oppose à tout changement de fond par principe, alors que selon lui, l'Église est humaine et donc constitutivement appelée à être en mouvement, retrouvant ainsi la propre définition du mot *synode* qui est "marcher ensemble" ».

La crise des abus sexuels, la réconciliation avec les peuples autochtones, le rejet massif de l'enseignement de l'Église concernant la sexualité, le divorce quasi complet entre l'Église, la culture et la politique, la place encore trop restreinte donnée aux femmes dans la prise de décision en Église ont laissé les catholiques muets et impotents dans la sphère publique, souligne DeVille. « Je me demande si les évêques réalisent concrètement l'absence presque totale de l'autorité telle qu'ils l'ont déjà connue », dit-il.

Le Vatican ne souhaite clairement pas faire de ce synode un simple exercice menant à la production d'un autre document d'enseignement.

Le but de ce Synode n'est pas de produire davantage de documents. Il vise plutôt à inciter les gens à rêver de l'Église que nous sommes appelés à être, à faire fleurir les espoirs des gens, à stimuler la confiance, à panser les blessures, à tisser des relations nouvelles et plus profondes, à apprendre les uns des autres, à construire des ponts, à éclairer les esprits, à réchauffer les cœurs et à redonner de la force à nos mains pour notre mission commune<sup>5</sup>.

Le succès du synode va dépendre de la volonté des organisateurs d'y inclure autant de voix diversifiées et de perspectives qu'il est possible. Pour y arriver, il faudra manifester beaucoup de candeur, de patience et de charité, cultiver la présomption d'une bonne volonté à l'œuvre chez les uns et les autres et privilégier une option préférentielle pour des voix et des points de vue qui sont souvent exclus malgré leur pertinence. ■

<sup>5</sup>Vademecum, p. 11.



# La synodalité-conciliarité dans l'ADN de l'Église

>>> GAËTAN BAILLARGEON

LE thème du synode romain, « Pour une Église synodale : communion, participation et mission », pourrait laisser croire qu'il s'agit là d'une nouveauté pour l'Église de notre temps. Dans un bref rappel historique des premiers siècles du christianisme, je voudrais plutôt suggérer qu'il s'agit bien d'une réalité qui appartient à la nature ou à l'essence même de l'Église, qu'elle se trouve en quelque sorte dans son ADN.

## La portée du vocabulaire

Les synonymes *synodalité* et *conciliarité* proviennent pour l'un du grec *synodos* et pour l'autre du latin *concilium*, et tous deux désignent une assemblée ou une réunion. Tous deux supposent aussi l'idée de délibération. En grec, l'étymologie suppose l'idée d'une route ou d'un chemin en commun, alors que son usage latin pour les assemblées sénatoriales et aux réunions du peuple suppose la discussion et le vote. Dans les deux cas, il s'agit d'assemblées convoquées et non d'un mouvement associatif ou spontané.

Les deux termes ont aussi une sorte de parenté avec celui d'*Église*, car son origine grecque signifie précisément une assemblée convoquée, terme utilisé pour traduire l'assemblée de son peuple convoquée par le Seigneur. Il n'est donc pas étonnant de voir dans l'histoire du christianisme que les assemblées convoquées spécialement pour délibérer et prendre des décisions sur certains sujets aient été désignées comme des synodes puis des conciles. On parle de synodalité-conciliarité pour désigner la qualité particulière de l'Église quant à sa manière d'être et d'opérer.

Depuis les temps apostoliques jusqu'au concile de Nicée en 325, il est possible de poser quelques jalons du développement et de l'affirmation des institutions synodales dans la vie de l'Église des premiers siècles. On distingue cette pratique de la synodalité au niveau de l'Église locale, puis des Églises d'une même région, et après l'édit de tolérance du christianisme de 313, celle des Églises de l'Empire (œcuménique).

Retour  
à la table  
des matières



## L'Église de Jérusalem

Le livre des Actes des apôtres nous rapporte quelques exemples de synodalité dans l'Église de Jérusalem. Commençons par l'institution des Sept pour le service des disciples de langue grecque parce que « les veuves de leur groupe étaient désavantagées dans le service quotidien » (Ac 6, 1). L'unité de la communauté en souffre, la communion fraternelle est menacée. Que fait-on ? Les Douze convoquent l'ensemble des disciples et présentent le problème auquel il faut apporter une réponse. Ils font une proposition qui plaît à tout le monde, dit le texte. On désigne alors les membres du groupe des Sept pour le service des frères et sœurs de langue grecque. L'assemblée des disciples est convoquée par ceux qui exercent l'autorité dans la communauté, les disciples examinent l'affaire et se rallient à la proposition des Douze et la menace de rupture de communion est repoussée.

Nous avons un deuxième exemple au chapitre 15, ce que l'on appelle souvent le « concile de Jérusalem ». C'est la dispute au sujet de la circoncision des païens avant de recevoir le baptême.



Des gens de Judée venus à Antioche, où Paul et Barnabé n'exigeaient pas la circoncision, provoquent un affrontement et de vives discussions. On décide d'envoyer Paul et Barnabé à Jérusalem, avec une petite délégation, pour discuter avec les Apôtres et les Anciens.

À leur arrivée à Jérusalem, les envoyés sont accueillis par toute la communauté de Jérusalem (l'Église, les Apôtres et les Anciens, dit le texte) et ils leur font rapport de tout ce que Dieu a fait avec eux. Le groupe des pharisiens devenus croyants s'exprime à son tour pour soutenir l'obligation de circoncire les païens et les obliger à observer la loi de Moïse. Puis les Apôtres et les Anciens se réunissent pour examiner l'affaire. La lettre que l'assemblée de Jérusalem envoie « aux frères issus des nations qui résident à Antioche en Syrie et en Cilicie » donne le résultat des délibérations : « L'Esprit

Saint et nous-mêmes avons décidé de ne pas faire peser sur vous d'autres obligations que celles qui s'imposent : vous abstenir des viandes offertes en sacrifice aux idoles, du sang, des viandes non saignées et des unions illégitimes. Vous agirez bien, si vous vous gardez de tout cela. Bon courage ! (Ac 15, 29) »

## Les enjeux des pratiques synodales...

- La communion ecclésiale et l'unité des Églises de Dieu ;
- Le discernement de la volonté de Dieu.

Que pouvons-nous observer de la pratique synodale ? Comme dans le cas précédent, il s'agit d'un enjeu de communion ecclésiale et de l'unité des Églises de Dieu. Mais il y a plus : il s'agit de discerner la volonté de Dieu dans une question qui suscite une dissension profonde entre Églises issues du paganisme et celles du judaïsme. L'Église d'Antioche fait appel au jugement de l'Église-Mère de Jérusalem. On voit bien l'engagement des disciples de Jérusalem. L'Église accueille la délégation d'Antioche qui se fait entendre : l'écoute fraternelle. Puis, après avoir entendu le parti opposé, les responsables de la communion des Églises discutent ensemble et adoptent la proposition de Jacques. Apôtres et Anciens, avec toute l'Église, choisissent des émissaires pour Antioche, décision prise à l'unanimité, dit le texte. On est déjà ici dans un cas qui dépasse une seule Église locale, mais on voit que l'Église de Jérusalem jouit d'une réputation particulière en raison de son rôle original. On voit que la décision de l'assemblée de Jérusalem jouit d'une autorité qui dépasse l'échelon local, et elle devient une règle qui concerne toutes les Églises, jusqu'à aujourd'hui.

## Développement des pratiques synodales

En 1 Co 5, 1-5, Paul suggère à la communauté de tenir une assemblée pour régler un cas d'inconduite sexuelle et exclure le fautif, assemblée qu'il couvre de son autorité, absent de corps, mais présent d'esprit. Il s'agit bien d'une pratique synodale, disciplinaire, de l'Église locale de Corinthe. Elle a pour objectif de confier le pécheur à la miséricorde de Dieu et de préserver l'unité dans la communauté.

Au début du II<sup>e</sup> siècle, des lettres d'Ignace d'Antioche recommandent aux Églises de Philadelphie et de Smyrne de tenir des assemblées pour élire des messagers qui se rendront en visite à l'Église d'Antioche pour se réjouir avec elle de la paix retrouvée après la persécution.

La *Didascalie des Apôtres* nous donne une bonne idée des pratiques synodales du III<sup>e</sup> siècle au sein des Églises locales en Syrie. On tient des assemblées pour régler les différends entre membres de la communauté et aussi pour réconcilier les fautifs avec la communauté, de sorte qu'ils seront de nouveau admis à la communion sacramentelle ; l'exercice règle à la fois la communion ecclésiale et eucharistique. Les écrits de Tertullien attestent aussi du jugement des assemblées à l'égard des pécheurs.



Les écrits de Tertullien attestent aussi du jugement des assemblées à l'égard des pécheurs.

### Les synodes régionaux ou provinciaux

L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe de Césarée mentionne des réunions, presque toujours d'évêques d'une région, pour régler certains sujets qui divisent les Églises. Les Églises d'Asie se réunissent souvent pour contrer les montanistes. De nombreux synodes, tenus entre autres en Italie, en Palestine et en Gaule, traitent de la querelle au sujet de la date de Pâques : le dimanche qui suit la pâque juive ou le 14 de Nisan. Un des plus beaux exemples nous vient de Carthage, en Afrique du Nord ; l'évêque Cyprien y tient un synode annuel de 251 à 256. Deux questions préoccupent alors ces Églises : les justes pénitences à imposer aux fidèles qui ont failli lors de la persécution de Dèce en 250 et leur possible absolution ou réconciliation dans la communion de l'Église ; et celle de la tradition africaine, opposée à Rome, de rebaptiser les hérétiques qui demandent à revenir dans l'orthodoxie.

Ces synodes réunissent principalement des évêques d'une région, sous la présidence de l'évêque de la métropole ou du plus ancien parmi eux. Ils sont souvent nombreux. Le synode de Carthage de 256 est ratifié par 87 évêques d'évêchés distincts. Ces assemblées tranchent des questions de discipline et de doctrine qui concernent la communion à la fois ecclésiale et sacramentelle. Une lettre synodale est ensuite envoyée à toutes les Églises, absentes au synode et à celles des autres régions, pour faire connaître les décisions.

## Une Église déjà universelle

**Même avant le IV<sup>e</sup> siècle, il y avait cette conscience que toutes les Églises ne formaient en fait qu'une seule et même Église dans tout l'*oikoumène*, littéralement, la terre habitée.**



### Les conciles ou synodes d'empire

Même avant le IV<sup>e</sup> siècle, il y avait cette conscience que toutes les Églises ne formaient en fait qu'une seule et même Église dans tout l'*oikoumène*, littéralement, la terre habitée, ce qui signifie alors en pratique l'Empire romain. Déjà, lors

d'un synode tenu à Antioche en 268 ou 269, avec le plus grand nombre possible d'évêques réunis, l'assemblée condamna pour hérésie l'évêque d'Antioche, Paul, originaire de Samosate. La lettre synodale a été adressée « à Denys (évêque de Rome), à Maxime (d'Alexandrie) et à tous ceux qui, sur la terre habitée, exercent avec nous le ministère [...] et à toute l'Église catholique qui est sous le ciel<sup>1</sup> ».

Constantin va jouer un rôle important dans la tenue de conciles d'empire ou œcuméniques. Après l'Édit de 313 qui donne la liberté de culte à toutes les religions et libère les chrétiens de devoir vénérer l'empereur comme un dieu, Constantin veut établir la paix dans l'Église, aux prises avec l'hérésie d'Arius qui divise les Églises, les pratiques différentes pour la date de Pâques et d'autres querelles ; l'Empire devrait y trouver son profit. Voilà pourquoi Constantin, qui est alors basé à Nicomédie, capitale orientale de l'Empire, décide de convoquer un synode ou concile œcuménique à Nicée en 325, sans requérir l'avis de l'évêque de Rome. L'assemblée réunit 318 évêques, presque tous d'Orient. Le concile se préoccupe tout particulièrement de christologie et propose un symbole de foi qui professe la consubstantialité du Fils avec le Père. Il porte également un décret sur la date de Pâques fixée selon la pratique des Églises d'Alexandrie et de Rome, à savoir le dimanche.

Le concile se préoccupe de plusieurs questions disciplinaires et pastorales. Il règle la communion des différentes Églises avec les sièges métropolitains et ceux qui jouissent d'une grande primauté : Rome, Alexandrie, Antioche et Jérusalem (*Ælia*). Concernant le sacrement de pénitence, le concile demande qu'on ne prive pas ceux qui vont mourir de l'absolution sacramentelle et précise la discipline pour l'ordre des pénitents. La réconciliation des fidèles passés à l'hérésie ou au schisme est aussi une question pastorale importante traitée par les évêques. Enfin, le concile demande que les évêques de chaque province tiennent deux fois par année des assemblées qui jugeraient en appel les cas d'excommunication.

Nous voilà au terme de cet itinéraire de la naissance et de l'affirmation de la pratique synodale dans l'Église ancienne. L'antiquité des pratiques synodales illustre leur connaturalité avec ce qu'est l'Église, l'assemblée du peuple de Dieu. Historiquement, les Églises d'Orient ont su mieux conserver cet héritage, alors que celles d'Occident ont connu une centralisation plus grande de l'autorité du siège romain. Le concile Vatican II a permis une redécouverte de la synodalité-conciliarité, mais il reste encore une longue route avant d'arriver à une pratique synodale de l'exercice de l'autorité. ■

<sup>1</sup>Eusèbe de Césarée, VII, XXX, 2.





# Liturgie et synodalité

## Deux aspects de l'Église

>>> GILLES ROUTHIER

ON a la fâcheuse habitude de compartimenter les choses et de ne pas relier les différentes réalités les unes aux autres. Dans l'Église, il est commode d'identifier des gens à des secteurs, ou pire, à des dossiers. Il y a ceux et celles qui s'occupent de la pastorale sociale et ceux qui se spécialisent en liturgie, comme s'il n'y avait pas de continuité entre la fraction du pain et l'assistance aux pauvres. On pourrait continuer ainsi. Cela nous conduit à poser la question de la continuité entre l'assemblée liturgique et l'assemblée synodale.

On pourrait aborder la question de la continuité entre les deux institutions en considérant le passage sémantique qui nous fait aller de la *synaxis* (σύναξις) qui désigne l'assemblée liturgique ou l'eucharistie, au *synedrion* (συνέδριον, littéralement « assemblée ») et au *synodos* (σύνδοδος), qui

est une assemblée délibérative ou une réunion où s'exerce l'autorité. Ce bref parcours sémantique établit déjà des liens entre ces diverses réalités que l'on conçoit souvent comme dissociées. Au-delà de la sémantique, la vie de l'Église ancienne permet de tracer une relation entre le synode et l'eucharistie. Il ne s'agit donc pas simplement d'une question de vocabulaire. Encore faut-il, pour adopter cette perspective, voir dans l'eucharistie plus qu'un simple moyen de salut ou un acte sacramentel isolé et coupé de son rapport à l'Église. Seule la vision de l'eucharistie et de l'Église comme corps du Christ qui réunit tous ses membres et construit leur unité nous permet de comprendre ce lien. Dans l'Église ancienne, on constate que les échanges de lettres entre les évêques des diverses Églises de l'*una catholica* (quel qu'en soit le genre, lettres de recommandation, de réconciliation, de paix, de déposition, d'excommunication, ou confirmant

Retour  
à la table  
des matières

l'élection d'un évêque) ont trait aussi bien à la communion ecclésiale qu'à la communion eucharistique. C'est dans cette perspective que s'éclaire aussi l'assemblée de Corinthe, rapportée au chapitre cinq de la première lettre aux Corinthiens. Cette assemblée qui s'occupe de la communion ecclésiale et de la communion eucharistique est du même genre que les assemblées synodales qu'on tiendra par la suite.



Aussi, avec Jean D. Zizioulas, nous pouvons parler de « conciliarité/synodalité primitive » pour désigner divers dispositifs pour maintenir la communion au cours de la période qui a précédé la tenue formelle d'assemblées synodales. Cette synodalité primitive était certainement en lien avec la vie liturgique d'une *Ecclesia*, le *synodos* émergeant graduellement de la *synaxis* jusqu'à en devenir une extension<sup>1</sup>.

### Assemblées eucharistiques et synodales : visée commune...

Ces divers processus et ces dispositifs aux formes variées poursuivent donc, avec l'eucharistie, une visée commune : construire et protéger l'unité du corps du Christ, le *corpus mysticum*, désignant d'abord l'eucharistie, jusqu'au Moyen Âge tardif, avant d'en venir à désigner l'Église par la suite<sup>2</sup>. L'eucharistie et l'Église ne peuvent pas être dissociées. Non seulement l'assemblée eucharistique et l'assemblée synodale poursuivent la même fin, la manifestation de l'unité et de la communion, mais ils engagent tous un type particulier de rapports : la participation de tous, sous la présidence de l'évêque, à une action commune, le dialogue, le partage, l'invocation de l'Esprit, l'écoute de la parole de Dieu et l'expression du consensus dans la foi afin que Dieu soit glorifié. Le synode formel devient donc, à un moment donné, le moyen d'expression le plus adéquat de cette nécessité attachée à la nature de l'Église, de construire, de protéger et d'exprimer la communion qui constitue l'être même de l'Église.



L'Église (*Ekklesia tou theou*) est une assemblée qui rassemble en son sein des gens de diverses origines, de cultures variées, de conditions différentes. Cette assemblée qui regroupe une telle diversité se trouve représentée ou configurée dans deux assemblées qui correspondent, d'une part, au *munus sanctificandi*, l'assemblée liturgique, considérée comme la « principale manifestation de l'Église locale<sup>3</sup> » et, d'autre part, l'assemblée synodale, correspondant au *munus regendi*. Dans un cas comme dans l'autre, l'Église est reconfigurée. L'assemblée du synode, comme l'assemblée liturgique, doit rendre gloire à Dieu. En effet, l'assemblée synodale n'est pas immédiatement finalisée par le besoin de légiférer, mais davantage par celui de rendre, dans l'Esprit, un témoignage commun à l'Évangile, témoignage qui réalise la communion et qui rend ainsi gloire à Dieu. Cette perspective élargit considérablement l'horizon trop étroitement juridique dans lequel on enferme souvent les réflexions entourant la « célébration » d'un synode.

### ... la recherche de la volonté de Dieu

Entrevue dans cette perspective, celle d'un *cheminer ensemble dans l'écoute*, autrement dit la recherche de la volonté de Dieu et la concorde, la vie synodale a pour résultat la glorification de Dieu<sup>4</sup>. Selon le trente-quatrième canon apostolique, « Dieu est glorifié, par le Christ dans l'Esprit », lorsque la concorde règne, chacun s'occupant de ce qui le concerne, agissant d'un commun accord et dans la reconnaissance de celui qui est le premier ou qui préside à l'Église<sup>5</sup>. Considérée dans cette perspective, la vie synodale n'est pas seulement une manière pratique de gérer l'Église locale, de définir des orientations et de prendre des décisions. Comme le soulignait le théologien Paolo Ricca, « le

<sup>1</sup>L'index de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (S.C. 73, 4, p. 319) nous montre bien qu'encore au début du IV<sup>e</sup> siècle, le terme *synodos* avait besoin d'être précisé. Il pouvait signifier l'assemblée locale pour l'eucharistie, la synaxe, ou le synode proprement dit. On verra aussi G. W. H. LAMPE, « Synodos », *A Patristic Greek Lexikon*, Oxford, Clarendon Press, 1961, p. 1334-1335.

<sup>2</sup>Voir H. de LUBAC, *Corpus Mysticum : Essai sur L'Eucharistie et l'Église au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1944.

<sup>3</sup>Voir Gilles ROUTHIER, *L'Eucharistie, manifestation de l'Église locale*, Ottawa, Service des éditions de la CECC, 1992. Sur le thème de la manifestation de l'Église dans l'assemblée eucharistique dans les textes de Vatican II, voir *Lumen Gentium* n<sup>os</sup> 3, 11 et 26 ; *Sacrosanctum Concilium* n<sup>os</sup> 26, 41 et 42. Cela fut approfondi, sous Paul VI, par la Sacrée congrégation des rites dans *Eucharisticum Mysterium*, au n<sup>o</sup> 6.

<sup>4</sup>E. Lanne a spécialement mis en valeur cet aspect. Cf. E. LANNE, « L'origine des synodes », dans *Theologische Zeitschrift*, 27 (1971), p. 218.

<sup>5</sup>Cf. *Les Constitutions apostoliques*, Livre VII/47, 34, M. METZGER, (éd.), Paris, Cerf, 1987 (coll. Sources chrétiennes, 336), p. 285.

synode est donc une assemblée confessante et une communauté eucharistique. [...] Le synode n'est donc pas d'abord une assemblée législative, une sorte de parlement de l'Église, mais une assemblée culturelle. En ce sens, ce n'est pas une Église représentée mais une Église vécue<sup>6</sup> ».

## Une synodalité... inclusive

**Le synode, même si cela ne l'exclut pas, c'est bien plus que marcher ensemble. C'est être réuni, malgré notre diversité, pour chercher la volonté de Dieu, recherche qui se fait dans l'échange, le dialogue, à l'écoute de la parole de Dieu.**

En ce sens, le synode, même si cela ne l'exclut pas, c'est bien plus que marcher ensemble. C'est être réuni, malgré notre diversité, pour chercher la volonté de Dieu, recherche qui se fait dans l'échange, le dialogue, à l'écoute de la parole de Dieu. Cette assemblée qui enserme la diversité de nos points de vue, conduit à la confession commune d'une même foi et offre le témoignage de la communion.

<sup>6</sup>Paolo RICCA, « Le Concile œcuménique : Expression de la collégialité des évêques ou de la "communio Ecclesiarum" ou même représentation de toute la communauté des fidèles? », dans *Concilium* 187 (1983), p. 135.

## Manifestation de la vie ecclésiale

Bref, la vie synodale, dans son intention, les moyens et les procédures qu'elle met en œuvre, les rapports spécifiques qu'elle établit entre les personnes et sa nature spirituelle, n'est rien d'autre que la manifestation de la communion ecclésiale sur le plan du *munus regendi*. Ainsi comprise, nous pouvons dire qu'elle est un lieu de manifestation de l'*Ecclesia* comme assemblée de personnes aux conditions et aux fonctions diversifiées et comme communion dans le partage et l'écoute de la parole de Dieu.

Comme la célébration de l'eucharistie, la vie synodale témoigne de l'action de Dieu qui rassemble son peuple, l'appelle et le convoque, fait entendre sa Parole qui est entendue, reçue et interprétée et l'anime de son Esprit dont on supplie la venue. Cette action se réalise à l'intérieur d'un processus engageant une participation diversifiée des baptisés qui met en œuvre les différents dons de l'Esprit. Elle conduit à la concorde et à un témoignage commun dans le monde, ce qui concourt à la glorification de Dieu. Il faut donc mettre en relation l'assemblée liturgique (la *synaxis*) et l'assemblée synodale qui, respectivement, dans le domaine du *munus sanctificandi* et du *munus regendi*, manifestent l'Église locale. ■



Retour  
à la table  
des matières



## Participation active et synodalité

>>> DANIEL LALIBERTÉ

NOTRE vie d'Église est très « liturgico-centrée », et ce tout particulièrement dans notre fonctionnement paroissial. Ce que je veux dire par là, c'est que si l'on faisait le pourcentage de ce qui constitue l'activité de nos communautés chrétiennes, celui attribué à des activités liturgiques tiendrait sans doute, à peu près partout, le haut du pavé. On l'a bien senti quand, pendant les récentes périodes de confinement, plusieurs ont eu l'impression assez triste que « l'Église était fermée » parce que les portes de l'édifice étaient verrouillées. Malgré la foison de messes disponibles en ligne, un grand nombre ressentait bien que la liturgie, et du même coup la vie d'Église, ce n'est pas de regarder la messe dans son salon.

Puis, quand tout cela a doucement pu reprendre, les consignes étaient si strictes que chacun devait rester dans son siège, loin des autres, masqué et ayant à peine le droit d'ouvrir la bouche pour de timides répons, et surtout pas pour chanter ! Même le déplacement des fidèles pour la communion avait laissé place à toutes sortes de modalités pour s'assurer que chacun reste bien tranquille à sa place, inoffensif et pratiquement inactif. De toute évidence, on était bien loin de la « participation active qui est dans la nature même de la liturgie », pour citer la [Constitution sur la liturgie](#) du concile Vatican II. L'expérience bien concrète de ces messes tronquées nous faisait ressentir, encore une fois, que ce n'est pas cela non plus, la liturgie et l'Église. Bref, nous étions touchés non seulement dans ce qui

Retour  
à la table  
des matières

constitue l'activité la plus largement déployée de notre Église, mais aussi dans certains aspects qui en constituent l'essence même. Et à travers cette expérience, on ressentait aussi, et c'est sans doute le plus important de ce sur quoi nous réfléchissons ici, que la façon dont on fait – ou ne fait pas – la liturgie dit quelque chose de la façon dont nous vivons notre vie de communauté, notre vie d'Église.

### Liturgie participative et synodalité

Le titre du synode se formule ainsi : « Pour une Église synodale : communion, participation et mission. » Ces trois mots ont une forte consonance liturgique. Il devient alors intéressant d'explorer la façon dont ces termes sont compris dans le contexte de la liturgie, et ce qu'ils expriment quand on les utilise pour parler de synodalité. La présente réflexion portera plus spécifiquement sur le terme *participation*.

**Des termes parents dans leur évocation** – Quand on pense aux mots *synodalité* et *participation*, même sans parenté étymologique, on perçoit spontanément une grande proximité. Le « syn » du premier terme, qui signifie « avec », « ensemble », résonne assez clairement du même côté que le « prendre part » qu'évoque le second terme : à qui viendrait-il à l'idée, en effet, de dire qu'il **PART**icipe à une action qu'il mène individuellement? Par exemple, quelqu'un qui sort faire son jogging individuel chaque matin ne **PART**icipe à rien. S'il s'inscrit au marathon, il se retrouvera alors avec d'autres **PART**icipants. Habituellement, les actions collectives se subdivisent de façon telle que chacun y prend **PART** au sens propre, c'est-à-dire qu'il y assume la **PART**ie qui lui revient, qui lui ap**PART**ient, laissant aux autres leur propre **PART**. Ainsi, **SYN**odalité et **PART**icipation désignent tous deux quelque chose qui implique la présence engagée de plusieurs personnes, dans un « ensemble » explicite.



### Pourquoi et comment parle-t-on de participation en liturgie ?

Sans refaire une théologie complète de la participation active en liturgie<sup>1</sup>, nous mettrons en évidence quelques-uns des

éléments principaux de la signification de cette participation active, que le *vademecum* pour la préparation du synode utilise explicitement : « Nous sommes tous appelés, en vertu de notre baptême, à participer activement à la vie de l'Église. »

**PRENDRE part pour AVOIR part** – Sans doute faut-il d'abord se poser la question : **POURQUOI** devons-nous prendre une part active à l'action liturgique? Qu'est-ce que le fait d'être « liturgiquement actif » peut nous apporter? De quoi serions-nous privés sans cette participation? Pour le comprendre, il faut plonger un peu dans la Constitution sur la liturgie. On découvre alors que le vocabulaire relié au concept de participation dans *Sacrosanctum concilium* nous entraîne dans deux directions complémentaires. Ce qui est le plus connu, c'est ce qui est désigné par ce caractère « actif » : être plus qu'un spectateur (cf. SC 48), être engagé, d'une façon ou d'une autre, dans l'ACTION liturgique.

### Une vraie liturgie est participative

**La participation n'est pas accessoire en matière de liturgie, elle y est connaturelle : pas de vraie liturgie sans participation pleine, consciente et active !**

Mais cela ne nous dit toujours pas « en vue de quoi ». Or il y a toute une autre série d'expressions qui utilise ce vocabulaire autour de la **PART**. Le n° 14 de *Sacrosanctum concilium* nous dit que « la Mère Église désire beaucoup que tous les fidèles soient amenés à cette participation pleine, consciente et active aux célébrations liturgiques, qui est demandée par la nature de la liturgie elle-même ». Déjà, un tel passage nous révèle que la participation n'est pas accessoire en matière de liturgie : pas de vraie liturgie sans participation pleine, consciente et active ! Il nous faut donc nous interroger sur cette « nature même de la liturgie » qui requiert qu'on s'y engage activement.

**Un avant-goût de liturgie céleste!** – La liturgie de nos assemblées bien concrètes est une invitation à participer à quelque chose de beaucoup plus grand, qui s'exprime avec des mots qui ont de quoi surprendre :

Dans la liturgie terrestre, nous *participons* par un avant-goût à cette liturgie céleste qui se célèbre dans la sainte cité de Jérusalem, à laquelle nous tendons comme des voyageurs, où le Christ siège à la droite de Dieu, comme ministre du sanctuaire et du vrai tabernacle ; avec toute l'armée de la milice céleste, nous chantons au Seigneur l'hymne de gloire ; en vénérant la mémoire des saints, nous espérons partager leur société [...]. (SC 8)



<sup>1</sup>Sujet fortement débattu s'il en est au fil des bientôt six décennies qui nous séparent de la parution de *Sacrosanctum concilium*. Un récent numéro de *Vivre et célébrer* (n° 234, hiver 2018) portait tout entier sur ce thème, presque 20 ans après le n° 159 (automne 1999). À titre personnel, j'ai rédigé le chapitre sur ce sujet, sous le titre « Prendre part pour avoir part – Les divers axes de la *participatio actiosa* dans *Sacrosanctum concilium* » (p. 187-225) dans le livre *Désirs de réforme – Relectures de la Constitution conciliaire sur la liturgie*, Â. Cardita (dir.), « Matière à pensée », Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2018, 282 p.

« Partager leur société » (*partem societam*) : voilà la *participatio* essentielle qui est visée par « la nature même de la liturgie », même s'il ne s'agit que d'une participation par avant-goût : la participation la plus fondamentale consiste à « avoir part » à la vie de Dieu, à « partager » la société des saints. Pour le dire dans nos mots, pour avoir « notre part du gâteau » de ce que Dieu a préparé pour ceux qu'il aime : il s'agit de « prendre part » à l'action liturgique pour « avoir part, avec lui [le Christ] » à cette vie qu'il nous a rendue accessible par sa mort et sa résurrection.

**Consciemment, pieusement, activement** – La question qui se pose alors est la suivante : comment et pourquoi le fait de prendre part à l'action liturgique permet-il aux fidèles d'avoir part à cette vie en Dieu ?

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus-Christ, exercice dans lequel la sanctification de l'homme est signifiée par des signes sensibles [...]. Par suite, toute célébration liturgique, en tant qu'œuvre du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, est l'action sacrée par excellence dont nulle autre action de l'Église ne peut atteindre l'efficacité au même titre et au même degré. (SC 7)

On pourrait objecter : le Christ n'est-il pas présent à son Église dans toute son activité ? À quel « juste titre » la liturgie peut-elle prétendre surpasser les autres dimensions de la vie ecclésiale en « efficacité de salut » ? Ce qui est propre à la liturgie, qui la distingue des autres activités ecclésiales ou de la vie quotidienne, c'est que, en prenant part à l'action liturgique, les fidèles sont directement associés au mystère de Pâques.

Toutefois, la liturgie effectue cette association au moyen de signes sensibles, de langage symbolique. Or l'action symbolique ne fonctionne pas par magie, elle requiert l'adhésion de la personne à ce qui est signifié par ces symboles. Le cas de l'eucharistie illustre bien cette nécessité de la foi :



le pain et le vin offerts sont des objets symboliques qui représentent la vie des fidèles assemblés. Or ces objets ne peuvent pas représenter les fidèles malgré eux ! Ils ne les représentent que

dans la mesure où ces personnes veulent bien se laisser représenter symboliquement par du pain et du vin. Il ne suffit pas de se trouver physiquement présent dans l'édifice où se déroule une action liturgique. Pour que cela trouve

sens, il y faut deux conditions : évidemment, que les personnes croient à ce dont il s'agit par cette action symbolique ; mais il faut aussi, et c'est absolument essentiel, qu'ils y soient « présents de tête et de cœur », attentifs, le plus conscients et le plus disponibles possible à ce qui se déroule au cœur de cette assemblée liturgique. Telle est la signification la plus profonde du « faire cela en mémoire de lui » : se déposer soi-même sur l'autel sous le mode de ce pain, « s'offrir soi-même », avec les mêmes dispositions que celles du Christ au moment d'offrir sa vie.

### La liturgie, action du CORPS du Christ, qui appelle la synodalité

Soulevons alors une autre objection : admettons que l'efficacité de la liturgie requiert de nous que nous soyons consciencieusement engagés, de tout cœur et avec foi, dans le mystère célébré. Mais en quoi cela requiert-il que nous soyons actifs, que nous *agissions* ?

Aussi l'Église se soucie-t-elle d'obtenir que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, [...] offrant la victime sans tache, non seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui, ils apprennent à s'offrir eux-mêmes. (SC 48)

La participation ne consiste pas en une union de cœur, depuis la nef, à une action menée « là-bas dans le sanctuaire » par quelqu'un d'autre. Le sacrifice n'est pas fait « seulement par les mains du prêtre, mais aussi ensemble avec lui ». Or cet « ensemble avec lui » a besoin de trouver des moyens de se manifester dans la façon bien concrète dont se déroule la célébration, autrement dit que la participation tout intérieure des fidèles se transpose en participation extérieure, dans un engagement de tout l'être – corps et âme – dans cette action.



**L'unisson des voix, signe de l'union des cœurs** – Dans *Sacrosanctum concilium*, la voix apparaît clairement comme le principal instrument de participation. Les exemples en seraient nombreux, nous n'en citons qu'un seul :

Pour promouvoir la participation active, on favorisera les acclamations du peuple, les réponses, le chant des psaumes, les antiennes, les cantiques et aussi les actions ou gestes et les attitudes corporelles. On observera aussi en son temps un silence sacré. (SC 30 ; voir aussi nos 113, 114, 118, etc.)

Cela est particulièrement vrai du chant liturgique, qui permet de ressentir à travers tout son être que ceux qui interprètent ensemble ce chant « forment Corps ». Mais on peut le dire de toute participation vocale. Par exemple, on sent une différence manifeste entre une assemblée où chacun récite le *Gloria*, le *Crédo* ou le *Notre Père* à son propre rythme, formant une sorte de cacophonie, et une assemblée qui, s'ajustant sur le rythme de la proclamation du président, scande les strophes en chœur. L'engagement concret, physique, des membres de l'assemblée manifeste en clair la nature ecclésiale de l'action liturgique, agissant ainsi de façon directe sur leurs dispositions intérieures, et tout particulièrement sur le sentiment communautaire et fraternel.

**665** **Avec toi, Seigneur** (A 123)



♩ A-vec toi, Sei-gneur, — tous en-sem-ble, —  
 nous voi-ci joy-eux et sûrs de ton A-mour.  
 Tu nous a ras-sem-blés dans la joie de ta Pré-  
 -sen-ce, Et c'est toi qui nous u-nis.

**La participation active, manifestation du Corps du Christ réuni ici et maintenant** – Cet effet ne peut évidemment pas exister si chacune des personnes présentes reste dans son petit monde intérieur, sans investir son corps dans l'action liturgique. La musique et le chant bien sûr, mais aussi les gestes et les attitudes corporelles contribuent à constituer l'assemblée comme un corps, le Corps du Christ, manifestant comment tous les fidèles sont habités des mêmes dispositions : la participation active est source d'une authentique communion des cœurs. Or cette façon de « donner à voir le Corps du Christ » d'une part dit quelque chose de la synodalité qui existe – ou non – dans cette communauté rassemblée et, d'autre part, peut aussi constituer un chemin vers celle-ci.

La mise en œuvre de la liturgie exprime la synodalité si, bien sûr, la façon dont on a préparé ensemble cette célébration constitue un réel exercice d'écoute réciproque afin de faire de cette liturgie, en même temps que le mémorial du mystère pascal, une célébration de la vie de la communauté. Ici, c'est

de mise en forme bien concrète dont il s'agit : qui organise quoi ? Qui décide de quoi ? Quelle synergie entre le choix de la musique et des chants, des aménagements physiques, d'une gestuelle particulière, des pistes d'homélie ? Comment cette structuration de la célébration permettra-t-elle à l'assemblée d'agir, ensemble, afin de ressentir qu'elle constitue un corps ?

Et un chemin vers cette synodalité, dans la mesure où ce qui se joue comme « sentiment d'être corps » donne le goût de faire en sorte que toutes les autres dimensions de la vie de la communauté donnent une parole et une place effectives au plus grand nombre.



**La liturgie, un reflet de notre façon de faire Église** – Il y a ainsi un rapport direct entre ce qui se vit et s'exprime dans l'action liturgique et la vie du peuple de Dieu en ce monde : l'assemblée liturgique donne à voir dans son déploiement la façon dont on comprend la nature même de l'Église. À l'opposé d'une liturgie où tout l'agir et toute la parole sont concentrées dans les mains et la bouche du prêtre, le souffle qui habite *Sacrosanctum concilium* est porteur de la même ecclésiologie qui habite la Constitution sur l'Église (*Lumen gentium*) : « Les fidèles incorporés à l'Église par le baptême ont reçu un caractère qui les délègue pour le culte religieux chrétien. » (LG 11) Chaque fidèle, en vertu de son baptême, est appelé à exercer ce sacerdoce commun : « Les baptisés [...] sont consacrés pour être une demeure spirituelle et un sacerdoce saint, de façon à offrir, par toutes les activités du chrétien, autant d'hosties spirituelles. » (LG 10)

Gaëtan Baillargeon montre bien, dans un autre article du présent numéro, comment la synodalité est « connotée » à l'Église, qu'elle est une part importante de son ADN. Ainsi, d'une certaine façon, la participation active est à la liturgie ce que la synodalité est au fonctionnement général de l'Église. Ce n'est sans doute pas pour rien que la Constitution insiste tant : « Cette participation pleine et active de tout le peuple est ce qu'on doit viser de toutes ses forces dans la restauration et la mise en valeur de la liturgie. » (SC 14)

Retour  
à la table  
des matières

Ainsi, la participation active des fidèles à l'action liturgique, non seulement constitue le chemin nécessaire, « en fonction de la nature propre de la liturgie », pour permettre à chacun « d'avoir part » au Royaume, mais elle est aussi l'expression, dans le registre liturgique, du fait que l'Église est Corps du Christ et Peuple de Dieu, comme l'expriment bien ces extraits :

C'est donc à juste titre que la liturgie est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ, [...] dans lequel le culte public intégral est exercé par le Corps mystique de Jésus Christ, c'est-à-dire par le Chef et par ses membres. (SC 5)

Dans les célébrations liturgiques, chacun, ministre ou fidèle, en s'acquittant de sa fonction, fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques. (SC 28)

La liturgie est une action essentiellement communautaire. Bien qu'il y ait des fonctions spécifiques assignées pour que l'action liturgique soit bien menée, chaque fidèle a sa **PART** à faire dans l'ensemble :

Que les fidèles n'assistent pas à ce mystère de la foi comme des spectateurs étrangers et muets, mais que, le comprenant bien dans ses rites et ses prières, ils participent de façon consciente, pieuse et active à l'action sacrée. (SC 48)

## « Les services sont variés » (1 Co 12, 5)

**Dans cette action communautaire, chacun a sa part à prendre, en faisant tout ce qu'il lui revient. Chaque fidèle a sa part à faire dans l'ensemble.**

*Participation active et synodalité : un appel réciproque* – Le concile Vatican II a constitué une porte ouverte sur une synodalité qui trouve progressivement sa place dans le fonctionnement de l'Église, notamment par la tenue des grandes assemblées synodales romaines et de nombreux synodes diocésains. Alors que la Constitution sur l'Église, par la priorité donnée aux images du *Corps du Christ* et du *Peuple de Dieu*, invite à ce que ce mode synodal de fonctionnement s'insinue progressivement dans la marche quotidienne et dans les processus décisionnels, la Constitution sur la liturgie, de rédaction antérieure, s'en fait déjà l'écho dans l'espace liturgique.

À l'appel du pape François, des pas nouveaux doivent être faits dans cette direction. Quelle place peut occuper la vie liturgique à cet égard ? Il est clair que participation active et synodalité s'appellent l'une l'autre. La liturgie, bien que « sommet et source de toute la vie de l'Église » (SC 10), non seulement « n'épuise pas toute l'activité de l'Église » (SC 9), mais qu'elle doit elle-même s'inscrire dans la raison d'être première de cette Église. Les Pères conciliaires, déjà bien convaincus que « l'Église existe pour évangéliser » (EN 14), ont voulu que soit rappelée, dès les premières phrases de *Sacrosanctum concilium*, la destination ultime de l'action liturgique :



Puisque la liturgie édifie chaque jour ceux qui sont au-dedans pour en faire un temple saint dans le Seigneur, une habitation de Dieu dans l'Esprit, [...] c'est d'une façon admirable qu'elle fortifie leurs énergies pour leur faire proclamer le Christ [...]. (SC 2)

C'est dans cette direction que nous appelons la convocation synodale actuelle :

La synodalité n'est pas tant un événement ou un slogan qu'un style et une manière d'être par lesquels l'Église vit sa mission dans le monde. (*Vademecum* 10)

Ce processus synodal a une dimension profondément missionnaire. Il vise à permettre à l'Église de mieux témoigner de l'Évangile [...]. De cette façon, la synodalité est un chemin par lequel l'Église peut remplir plus fructueusement sa mission d'évangélisation dans le monde. (*Vademecum* 13)

Au moment de reprendre le chemin de nos églises après la pandémie se pose la question de la façon dont se redéploiera notre vie liturgique. Saura-t-on profiter de cette convergence entre la fin de la pandémie et cet appel à la synodalité pour ne pas retourner tout simplement dans le confort de nos habitudes pré-covid, et pour faire de nos rassemblements de vrais lieux de participation, active et perceptible, qui sache honorer cette demande que nous formulons à chaque eucharistie : « Humblement nous te demandons qu'en ayant **PART** au Corps et au Sang du Christ, nous soyons rassemblés par l'Esprit Saint en un seul corps. » Que ce Corps du Christ qui se donne à voir liturgiquement soit ainsi solidairement engagé pour témoigner ensemble de l'espérance qui est en nous... 📖



## Expériences synodales en liturgie

# Une joie pascale pas du tout confinée !

>>> SCEUR MARIE-PIERRE DELORME

INSÉRÉ dans l'Église d'Ottawa depuis le début des années 1980, notre centre de pastorale jeunesse francophone a connu bien des noms au fil des générations et des déménagements : Salle du R cube, Centre des jeunes, 101 Parent ; [il s'appelle maintenant le 460](#). Qu'importe le nom, son souci a toujours été de rejoindre les étudiants et les jeunes travailleurs. Aujourd'hui installée en plein campus de l'Université d'Ottawa et de ses 45 000 étudiants, notre équipe tente de tenir ensemble les deux pôles qui étaient si chers au frère Roger, fondateur de la communauté de Taizé : lutte et contemplation. Lutte pour plus de justice, pour une solidarité avec les pauvres, et contemplation du Dieu de vie, Celui qui habite le plus secret de nos cœurs.

À la fin de mars 2020, ce que nous pensions être d'abord un simple confinement collectif de 14 jours se prolongeait, avec la conséquence que pour la première fois de nos (relativement) jeunes existences, nous anticipions qu'il n'y aurait aucune célébration en paroisse pour la fête de Pâques : pas de dimanche des Rameaux, pas de Triduum, rien. Quelque chose en nous s'est insurgé devant ce pied de nez que nous faisait la nature et ses virus... Pâques, n'est-ce pas le passage le plus fondamental de nos existences : d'une situation de mort à la vie avec Dieu ? Il était impensable pour nous de laisser passer ce jour sans le marquer symboliquement, rituellement, dans nos corps et nos esprits.

Retour  
à la table  
des matières



Il faut dire que nous étions très chanceuses : notre maisonnée comprenait alors quatre religieuses et sept jeunes femmes qui avaient choisi de partager avec nous une vie de fraternité et de croissance dans la foi. Nous étions confinées ensemble, dans une grande maison dont les locaux, habituellement grouillants de vie, étaient tout à coup devenus étrangement silencieux, au milieu d'un campus fantôme, comme en attente eux aussi d'une résurrection.

### En attente d'une résurrection...

**Nous étions confinées ensemble, dans une grande maison dont les locaux, habituellement grouillants de vie, étaient tout à coup devenus étrangement silencieux, au milieu d'un campus fantôme, comme en attente eux aussi d'une résurrection.**

J'ai proposé que nous organisions ensemble une vigile pascale « maison ». Après quelques explications, une feuille fut laissée à la cuisine : chacune pouvait s'inscrire pour y participer si elle le désirait. Toutes ont répondu à l'appel. Nous allions donc être onze, chiffre hautement symbolique, comme si les onze Apôtres, confinés au Cénacle, nous invitaient à vivre ce passage avec eux.

Dès lors, la communauté a commencé à s'affairer : les deux plus manuelles parmi nos sœurs se sont penchées sur les textes et ont imaginé un décor original pour chacune des lectures. Des filles ont prêté leur voix pour apprendre les chants. À la cuisine, un goûter de fête s'organisait. Le samedi soir venu, nous avons chanté *l'Exultet* à la lumière de nos bougies. Les sept filles, chacune à son tour, ont tenu bien haut notre cierge pascal improvisé pour passer d'une pièce à l'autre et proclamer la lecture qui avait été prévue dans cette pièce-là. Suivaient un chant et un moment de réflexion personnelle. Avant de franchir le pont entre l'Ancien et le Nouveau Testament, une courte « pause-partage » en triades nous a permis de recueillir le fruit de cette longue traversée.

Sons de cloches ! *Gloire à Dieu!* La lecture de l'épître, baptismale entre toutes, était entrecoupée du clapotis des carafes d'eau versées dans la plus grande cuve de métal dont nous disposions. Autour de ce mémorial de notre propre baptême, nous avons renouvelé notre foi au Christ vivant, en communion avec tous les saints, particulièrement ceux dont nous portons les noms. Il ne restait plus qu'à franchir la dernière étape de notre pèlerinage, vers la chapelle tout illuminée de la joie de Pâques, en nous laissant toucher par le récit de la résurrection et en accueillant à nouveau la Présence eucharistique. Nous avions prévu deux heures, ça en a duré trois, et la fête s'est poursuivie !



Cette célébration, nous en sommes bien conscientes, pourra difficilement être reproduite. D'abord, la Vigile pascale n'est pas faite pour être vécue à la maison ! Elle existe pour rassembler toute l'Église, en particulier autour des catéchumènes. Nous n'aurions jamais fait le choix de la vivre entre nous, n'eût été la pandémie. Ensuite, nous avions l'espace et les personnes qu'il fallait : quelques-unes suffisamment aguerries en liturgie, d'autres en musique, d'autres nous entraînant dans l'émerveillement de qui découvre ces rites pour la première fois. Enfin, nous avions aussi le temps. Le confinement nous a rendues plus disponibles : examens annulés à l'université, clubs, visites, sports... rien n'avait échappé au confinement, créant une ouverture et une disposition toutes nouvelles.

Les fruits de notre vigile ont été nombreux : meilleure cohésion communautaire, aisance à inventer des rites significatifs entre nous pour souligner fêtes et anniversaires, et surtout, la conviction que là où deux ou trois sont réunis au nom du Christ, Il est au milieu d'eux. 📖



Retour  
à la table  
des matières



## Expériences synodales en liturgie

# Démarches synodales en communauté

>>> SŒUR JEANINNE VERMETTE, SNJM

« PENDANT une dizaine d'années, je me plaisais à organiser les célébrations liturgiques pour les chapitres généraux de différentes communautés religieuses ! L'expérience a commencé dans ma propre communauté : la Congrégation des sœurs des saints noms de Jésus et de Marie. Nous étions alors réunies au Centre NavCan de Cornwall, en Ontario. Étant moi-même originaire du Manitoba, je présidais le comité de liturgie composé de sœurs venues du Pérou, des États-Unis, du Québec et du Lesotho. Le fait que je sois bilingue me permettait de faire les liens entre toutes ces personnes. Nous suivions de très près ce qui se passait avec les sœurs capitulantes, afin de leur permettre de vivre des liturgies qui les aideraient dans leurs démarches et leur discernement.

Puis, sachant que ce serait probablement leurs derniers chapitres généraux, car elles diminuaient en nombre, les Sœurs oblates de Marie Immaculée du Manitoba m'ont embauchée pour préparer leurs célébrations liturgiques. J'ai eu plusieurs réunions avec elles avant les chapitres, car je trouvais très important de bien suivre leur processus afin que la prière soit bien arrimée à leur vécu.

Quelques années plus tard, ce fut au tour des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de Montréal de me contacter, alors que j'étais à Montréal pour fêter mes noces d'or. La personne qui devait initialement assurer cette animation était tombée malade deux semaines avant leur chapitre. J'ai

Retour  
à la table  
des matières

donc déménagé chez elles pour apprendre à les connaître et commencer la préparation avec elles. Elles ont été d'une grande générosité à mon égard, me donnant accès à tout ce qu'il y avait dans leur département de musique, alors que, loin de chez moi, je n'avais comme outil que mon ordinateur et son logiciel de musique.



L'année suivante, je fus invitée chez les Sœurs de Sainte-Anne pour préparer avec elles les prières et les liturgies eucharistiques. Je me suis rendue à Montréal pour pouvoir les rencontrer à plusieurs reprises. Et le processus s'est répété quand j'ai répondu à l'invitation des Sœurs de la Charité de Saint-Louis.

Toutes ces rencontres étaient particulièrement enrichissantes, du fait que leurs conseils généraux étaient composés de femmes qui venaient de partout dans le monde, et pas seulement du Québec comme auparavant ! Il fallait tenir compte des différentes langues, cultures et répertoires musicaux. J'ai même eu l'occasion de composer quelques chants-thèmes pour les chapitres, qu'il a fallu parfois traduire dans quatre à cinq langues pour que toutes les participantes puissent chanter. Vous pouvez imaginer le nombre de rencontres en tête à tête que cela a pu exiger, avec des personnes qui pouvaient me guider dans la traduction.

Le dernier chapitre où je fus invitée a eu lieu en octobre 2021. Quelques-unes des participantes n'ont pu y être présentes que par vidéoconférence. J'ai passé plusieurs mois à préparer ce chapitre, dont la date et le lieu ont souvent été modifiés. Ces changements de date m'obligeaient à ajuster

le déroulement des liturgies eucharistiques. Ce fut tout un défi. Le fait que je connaissais déjà cette communauté m'a permis de tout préparer depuis chez moi, tout en m'ajustant chaque jour, selon ce qui se passait. J'avais apporté beaucoup de matériel, car les sœurs ayant effectué plusieurs changements dans leur résidence, je ne savais pas trop à quoi j'aurais accès cette fois-ci. J'avais même apporté une harpe pour jouer durant les temps de réflexion !



La communication avec les prêtres durant ces chapitres était absolument essentielle afin de nous assurer d'être sur la même longueur d'onde. Encore plus importante était la communication plusieurs fois par jour avec l'animatrice du chapitre : je devais savoir où elle allait, car, que ce soit pour la prière du matin ou celle de l'après-midi, il était important d'aider les participantes à bien s'orienter pour ce qui suivrait, tout particulièrement au moment des élections !

À tous ces chapitres, j'étais en communication continue avec une personne de l'équipe de direction nommée pour assurer les liens entre toutes les prières et ce qui se passait durant les sessions des capitulantes.

Ce furent assurément des expériences de synodalité, si l'on considère toute la communication nécessaire pour assurer la réussite de la démarche. Je me sens très enrichie d'avoir eu la chance de vivre ces moments et je remercie l'Esprit Saint pour toutes les lumières reçues durant ce temps précieux où j'ai fait la rencontre de femmes inspirantes, priantes et très généreuses ! Je serais prête à recommencer de telles expériences n'importe quand ! 📖



## Expériences synodales en liturgie

# Repas de fraternité : apprendre à vivre

>>> MARIO BARD

« COMME le disait le regretté Roland Leclerc, “ nous ne mangeons pas ensemble parce que nous sommes frères et sœurs mais c’est parce qu’on mange ensemble qu’on devient frères et sœurs”<sup>1</sup>. »

Je dois l’avouer : quand j’ai reçu l’appel du responsable de la revue par la voix d’un courriel, j’étais un peu surpris. Il y a si longtemps que, comme individu, je n’ai pas participé à un repas de fraternité chrétienne. Les aléas de la vie m’ont mené ailleurs et m’ont fait oublier, pour un temps, cette partie si fondamentale et importante de ma vie. Un éloignement qui n’est pas sans créer, avouons-le, le désir d’y revenir.

Je parle d’un appel pour ce courriel. Un appel à revisiter mes racines profondes, celles qui font en sorte que, malgré des années de mutisme et de marche dans des sentiers non battus et périlleux, j’ose me réclamer du Christ et de son appel à vivre la fraternité humaine. Envers et contre tout !

### À l’origine...

... de jeunes adultes de paroisses montréalaises ou bien encore de jeunes universitaires s’intéressant à la fameuse question de Dieu et vivant, pour la plupart, une grande insatisfaction quant à la manière d’être et de faire Église. Et j’étais du nombre. Rassemblés autour de Georges Convert, prêtre et auteur (1936-2003), ancien responsable de la Mission ouvrière Saint-Pierre et Saint-Paul (MOPP), cofondateur de la communauté de base COPAM dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve (fin des années 1960), nous fondons en 1996 une paroisse – *quasi-paroisse* pour être canoniquement juste – pour les jeunes : le Relais Mont-Royal.

<sup>1</sup>Georges CONVERT, « Pourquoi le repas? », Site Internet [Le repas chrétien de fraternité](#), consulté le 6 mai 2022.

## L'Évangile, base de réflexion

À la base de toutes nos réflexions : l'Évangile, source de toute l'aventure des Églises, du christianisme et d'une certaine idée de la vie sociale, laquelle façonne grandement les sociétés occidentales encore aujourd'hui.

Soutenu par l'archevêque de Montréal de l'époque, le cardinal Jean-Claude Turcotte, le groupe compte faire de ce lieu un laboratoire de la vie chrétienne en Église et désire « secouer les puces ».

À la base de toutes nos réflexions : l'Évangile, source de toute l'aventure des Églises, du christianisme et d'une certaine idée de la vie sociale, laquelle façonne encore grandement les sociétés occidentales encore aujourd'hui. Bien vite, nous nous apercevons de la tâche colossale que nous nous imposons : faire de la communauté chrétienne un lieu d'accueil le plus large possible. Et puis, avec le temps, nous finissons par nous rendre compte que cette démarche est, finalement, assez naïve. Comme toutes les démarches fondées sur des idéaux, elle se heurte à la réalité. De plus, l'accueil du tout-venant sur une artère aussi mouvementée que la rue Mont-Royal, en plein cœur du Plateau, s'avère une leçon de vie. Si elle ne nous empêche pas de vivre la liturgie différemment et en communion avec l'Église, cela nous oblige à bien nous ressourcer pour être à la hauteur des valeurs que prône l'Évangile, autant pour savoir répondre avec intelligence, finesse et douceur aux questions des gens qui viennent au Relais que pour se laisser invectiver par des gens qui crient (littéralement !) leur haine d'une Église les ayant laissés de côté.

Pour ce faire, la messe était précédée d'un repas incluant un long moment de partage d'Évangile, partage qui, pour nous, devient presque aussi essentiel que la liturgie elle-même. Car c'est de là, comme de l'expérience des communautés de base acquise depuis plus de 20 ans par Georges Concert, que naît la réflexion sur la table eucharistique. Comment se fait-il que, dans nos paroisses, groupes et communautés, cette table soit devenue un lieu banal, formalisé et, finalement, si peu accueillant ?

Après ce repas, on se retrouve pour la messe. La proclamation des textes bibliques laisse ensuite place à un bon temps de silence méditatif – qui fera école dans plusieurs paroisses – puis à un second partage, modeste, spontané et sans débats, permettant de laisser remonter et d'exprimer ce qui nous habite à l'occasion de cette nouvelle proclamation des textes sur lesquels nous avons déjà discuté.



### Retrouver l'essentiel de la Cène

Les réflexions suscitées par ces repas « pré-eucharistiques » partagés par les membres du Relais, dont la plupart avaient bien du mal à se reconnaître dans la mondanité et la formalité, ont pavé la voie aux repas de fraternité. Est-il possible que plus de 1500 ans d'histoire liturgique aient fini par faire perdre un peu de l'essence de la dernière Cène ? Il s'agissait donc pour nous de tenter de retrouver l'essence de cette table où Jésus, au soir de donner librement sa vie, pardonnera, partagera, rira, pleurera, etc.

### L'essence de la dernière Cène

Est-il possible que plus de 1500 ans d'histoire liturgique aient fini par faire perdre un peu de l'essence de la dernière Cène ?

Lors d'un repas de fraternité, soutenu par un certain décorum tout autant que par une préparation soignée des animateurs et animatrices, la parole des participants devient aussi un ciment qui unit, tout comme la parole de Dieu. Le partage en petit groupe permet cette proximité que les grandes occasions ne peuvent pas donner.

Loin de moi l'idée de proclamer la mort des liturgies adaptées aux grands espaces que sont les églises paroissiales et autres grands bâtiments religieux. J'arrive aussi à m'y rassasier quand l'équipe d'animation liturgique choisit avec soin les chants et prières qui vont nourrir l'assemblée. Pourtant, ce n'est pas assez.

Car, dans ces lieux si vastes, je salue poliment les participants, je les respecte ou, parfois, les tolère quand, par exemple, le voisin ou la voisine chante à pleins poumons, mais faux !



Retour  
à la table  
des matières

Lors du repas de fraternité, curieusement, le chant est simple, mais j'ai rarement entendu chanter faux. L'écoute de l'autre, la simplicité, mais surtout, le fait qu'on se retrouve comme une famille, permet d'apprécier même la note tordue ou bien un demi-ton en dessous ! La présence des convives devient vraiment une célébration en soi. Le fait qu'on se donne des nouvelles de la famille, de notre recherche d'emploi ou bien de la grand-mère qui va mourir dans quelques jours, tout cela contribue à faire de ces retrouvailles un moment essentiel.

## Des leçons à apprendre

**Il me semble que les leçons apprises grâce aux petits groupes virtuels qui ont été créés lors de la pandémie doivent maintenant devenir des démarches de repas fraternels, en mémoire de Jésus.**

En ces jours où la réalité de la menace guerrière nucléaire a refait surface (j'écris le 6 mars 2022, onze jours après le début de la guerre en Ukraine), il me semble que les leçons

apprises grâce aux petits groupes virtuels qui ont été créés lors de la pandémie doivent maintenant devenir des démarches de repas fraternels, en mémoire de Jésus. Et ce, dans un esprit d'attachement à la tradition de l'Église (non pas du traditionalisme, nuance fondamentale) tout autant que visionnaire, alimenté par les grandes intuitions du concile Vatican II. Et ce, en ces temps de ténèbres, parce que le repas en mémoire de Lui donne des forces pour affronter la semaine, le mois, l'année qui viennent. Le repas, simplement et joyeusement vécu, appelle à la fraternité. En tant qu'Église, y croyons-nous assez pour instituer, dans un esprit de simplicité et de liberté, un ministère de la Table qui permette à tous de véritablement s'asseoir auprès de Jésus, dans le partage d'Évangile et dans l'accueil inconditionnel ? Je nous le souhaite.

En attendant, je retourne vers la Table, là où les pleurs, les joies, les tristesses, les défis de la vie quotidienne – peu importe ! – peuvent se dire et être offerts, entouré de gens qui construisent, comme les Apôtres – publicains, pêcheurs, menuisiers, etc. –, un monde où respect et dialogue peuvent être vécus. Là réside une grande partie de ma joie et de mon espérance pour l'Église d'aujourd'hui et de demain. 📖

## Retrouver l'essentiel de la Cène...

Retrouver l'essence de cette table où Jésus, au soir de donner librement sa vie, pardonnera, partagera, rira, pleurera, etc.



Retour à la table des matières



Expériences synodales en liturgie

## Le vivre-ensemble

Une opportunité de chaque instant  
avec le Tisonnier de Québec

>>> LESLIE-ANN BOILY, GASTON MUMBERE

LE cœur du [Tisonnier de Québec](#) (TdQ) est certainement la foi qui y habite et le Dieu agissant qui nous précède. Nos activités communautaires sont profondément liées à cette origine et se déploient mensuellement autour de la foi, la prière, la fraternité et l'engagement communautaire. Avant de creuser un peu plus comment nous célébrons, que diriez-vous d'en apprendre sur qui nous sommes?

### Une communauté solidaire

Nous sommes une communauté de personnes solidaires qui s'assemblent à la lumière de l'Évangile. Nous formons une communauté chrétienne missionnaire (CCM) nourrie principalement par la tradition catholique.



Nous nous retrouvons en différents lieux – et sur la toile depuis la pandémie – pour prier, célébrer l'eucharistie, partager des moments fraternels et d'échange sur la parole de Dieu à travers des maisonnées. Nous sommes ancrés dans la réalité urbaine, sans territorialité propre. Groupe inclusif

et respectueux des cheminements variés, nous nous soucions des jeunes générations – et de leurs interrogations – tout en demeurant ouverts à tous et à toutes.

### Un survol de notre naissance comme communauté chrétienne missionnaire

Né du besoin de jeunes laïcs pratiquants, désirant s'assembler pour faire Église, et portant la conscience de la mouvance de l'Église d'aujourd'hui à Québec, Le Tisonnier prend vie en collaboration avec le père Pierre-Olivier Tremblay, o.m.i. (actuellement évêque auxiliaire au diocèse de Trois-Rivières). Le père Tremblay œuvrait alors dans la ville de Québec et assurait le rôle de pasteur-coordonnateur. Puis, lui ont succédé deux coordonnateurs et une coordonnatrice laïcs.

La vie de la communauté est constamment en mouvement : à ses débuts, elle rejoint environ 70 participants réguliers alors qu'aujourd'hui, en pleine pandémie, elle touche entre 20 et 30 participants. Plusieurs personnes, couples et

Retour  
à la table  
des matières



familles sont passés au Tisonnier et certaines personnes s'y impliquent fidèlement depuis les débuts. Bien que la mission demeure la même, le Tisonnier s'est ajusté à la vie du groupe pour répondre aux besoins se modifiant au fil du temps. Présentement, notre communauté est formée d'une diversité d'organisations familiales, avec plusieurs familles qui ont de jeunes enfants.

Si le Tisonnier de Québec signe cette année sa « majorité » avec ses 18 ans, les défis sont toujours présents lorsqu'il est question de la vie du groupe et de l'engagement des bénévoles. Cet engagement, fragile, demeure capital pour la communauté.



## Un engagement de tous et toutes...

**Ce qui compte, quels que soient la forme ou le lieu, c'est l'engagement de chacun, la mise à contribution des talents de tous !**

### L'animation de la liturgie

La liturgie occupe une place prépondérante au Tisonnier : nous organisons une messe par mois actuellement. Il arrive par contre que nous priorisons le partage de la Parole, au gré des besoins du groupe ou tout simplement en absence de prêtre pour présider l'eucharistie. Dans ce dernier cas, des personnes de la communauté sauront se charger de l'animation liturgique. Quel que soit le type de célébration, celle-ci se déroulera souvent dans un local loué d'un centre communautaire de Québec. Il nous arrive aussi de collaborer avec des paroisses pour vivre nos célébrations. Ce qui compte, quels que soient la forme ou le lieu, c'est l'engagement de chacun, la mise à contribution des talents de tous !

Quelques jours avant le moment prévu de la célébration, le coordonnateur ou le coanimateur prépare la célébration avec le prêtre. Ensuite, les participants sont sollicités et offrent leur disponibilité pour l'animation du chant ou de la musique, l'accueil, la sacristie, la lecture ou encore l'animation du partage de la Parole. C'est un défi non seulement logistique, mais pastoral que nous saluons.

Bref, toute la communauté est active dans la préparation de la liturgie. Cette formule permet de vivre, ensemble et activement, l'eucharistie.

## Une préparation collective

**Toute la communauté est active dans la préparation de la liturgie. Cette formule permet de vivre, ensemble et activement, l'eucharistie.**

### Le déroulement habituel de la célébration

Avant de débiter la messe, c'est le coordonnateur qui, à titre de responsable du groupe, adresse un mot de bienvenue. Il peut inviter les gens à se recueillir, à réfléchir sur l'actualité ou à méditer les textes du jour. Après la proclamation de l'Évangile, nous partageons, soit en petits groupes ou encore, tous ensemble sous l'animation du prêtre célébrant, sur ce que la Parole provoque en nous. Ce partage remplace généralement l'homélie. Ce qui est capital, pendant les partages, c'est que tous doivent avoir la chance de s'exprimer, tout en étant libres de le faire ou non. Les participants s'engagent à maintenir la confidentialité de ce qui est partagé par les autres. Il s'agit ainsi d'une occasion d'accueil dans l'écoute active, le respect et la bienveillance, et jamais une occasion de débat d'opinions.

À la fin de la célébration, le coordonnateur fait quelques annonces et il remercie les bénévoles impliqués. Puis nous nous retrouvons dans la joie pour fraterniser ou pour échanger sur nos défis !

Au Tisonnier de Québec, nous croyons fermement que c'est ensemble que l'on peut faire la différence. Ensemble pour brasser la braise, remuer les tisons, attiser ce feu qui nous précède et est déjà présent, sous toutes ses formes, à l'intérieur de chacun de nous. 📖



## Expériences synodales en liturgie « Viens, parlons, discernons, osons rêver ! »

>>> JOËL CHOUINARD

C'EST avec ce titre, inspiré d'un ouvrage du pape François, que nous vous présentons une expérience synodale diocésaine<sup>1</sup>. Le service de liturgie du diocèse de Joliette a gardé l'heureuse habitude de convoquer au moins deux fois l'an les intervenants et intervenants paroissiaux de liturgie pour présenter les temps liturgiques de l'Avent et de Noël, et du Carême et de Pâques. La rencontre de novembre 2021 était un retour après des mois de perturbations causées par la COVID-19 et les périodes de confinement. Pour l'occasion, j'ai proposé en première partie de la rencontre un temps de discernement dont le postulat était le suivant :

Devant l'obligation de fermer ses portes, l'Église catholique a vu un foisonnement numérique de propositions liturgiques inédites (pour une large part). Ces propositions avaient pour but de donner accès aux sacrements quitte à abolir les contraintes de l'espace et du temps. Or, la crise sanitaire

constitue un miroir de nos représentations liturgiques et sacramentelles. Elle est en quelque sorte une chance permettant de discerner les tensions, les forces, les abus, les dérives d'une pratique sacramentelle et liturgique contemporaine. Que nous apprend la crise sanitaire à propos de nos pratiques sacramentelles et liturgiques : une logique instrumentale, une efficacité à tout prix, un automatisme d'opération, une spiritualisation du culte ?

L'échange s'est engagé à partir de deux questions :

- Quelles ont été les propositions liturgiques dans votre milieu paroissial ou encore celles que vous avez observées à l'extérieur de votre paroisse ?
- À quelles représentations de l'Église et de Dieu renvoient ces propositions liturgiques ou, autrement dit, que perçoit-on de l'Église ou de Dieu dans ces propositions observées ou auxquelles vous avez participé ?

Retour  
à la table  
des matières

<sup>1</sup>Cf. Pape François, *Un temps pour changer : viens, parlons, osons rêver...*, Paris, Flammarion, 2020. Conversations avec Austen Ivereigh.

Voici une liste non exhaustive de propositions :

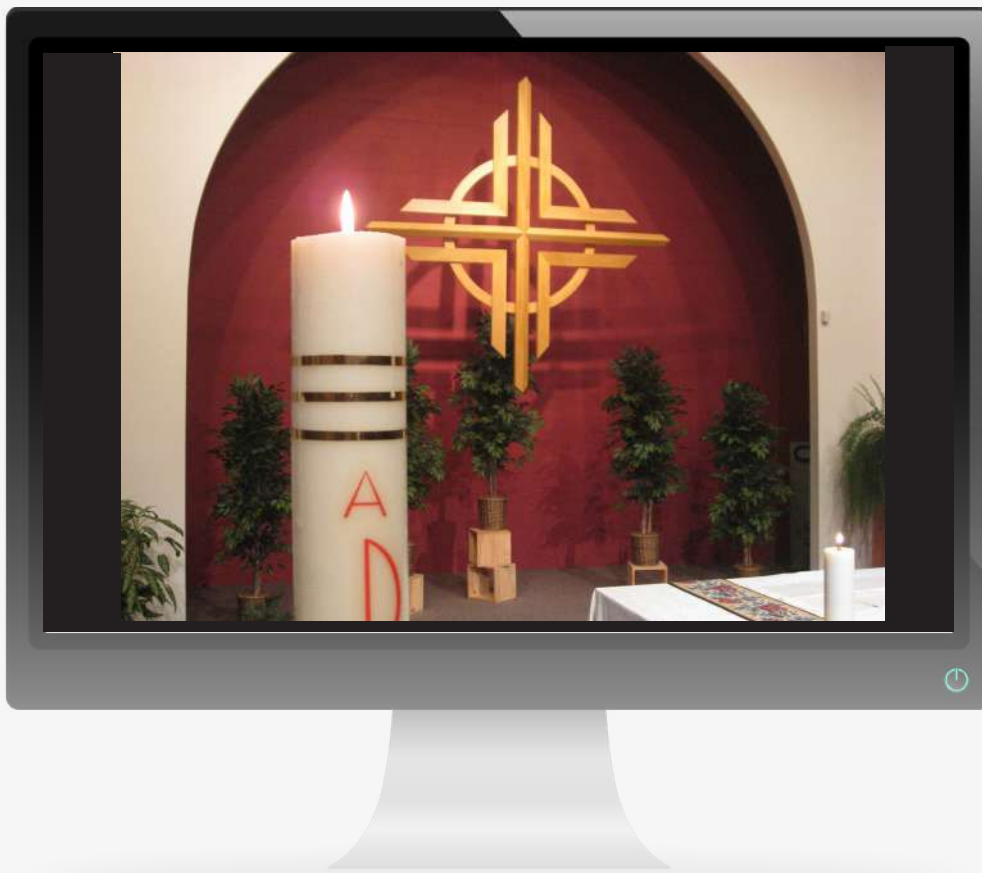
- Évêque ou prêtre célébrant la messe sur *Facebook* ;
- Enseignement de prêtres sur *Facebook* ou sur la chaîne *Youtube* ;
- Retraite spirituelle prêchée par un prêtre ;
- Exposition du Saint-Sacrement sur *Facebook Live* ;
- Chapelet sur *Youtube* (et même par téléphone entre quelques personnes) ;
- Parcours de catéchèse ou encore, parcours Alpha par vidéoconférence ;
- Partage biblique par vidéoconférence ;
- Témoignages et prière quotidienne sur un réseau catholique de télévision ;
- Messe dans différentes chapelles d'un sanctuaire marial sur *Facebook* ;
- Messe à la télé communautaire ;
- Veillée pascale sur *Facebook live* avec proposition de participation à la maison ;
- Messes sur Internet partout dans le monde ;
- Réflexion biblique proposée par une laïque sur la page web d'une paroisse.

Ce n'est qu'un mince échantillon, mais je remarque la place déterminante de la messe et la figure dominante du prêtre. Peu ou pas d'assemblée. L'enseignement occupe une place importante, soit sous forme d'un commentaire biblique ou d'une réflexion dans le cadre d'une retraite spirituelle. C'est passif comme participation. Un participant à la rencontre a osé une question : est-ce que la parole de Dieu et la liturgie de la Parole nous parlent encore aujourd'hui ?

Le discernement n'était pas terminé à la fin de la rencontre, mais nous n'avons pu y revenir en janvier 2022, puisque nous étions à nouveau en confinement.

Je souhaite également poursuivre notre discernement sur la question de la mort et des rites funéraires catholiques. Comment avons-nous été présents dans l'hécatombe de la pandémie ? Quelle ritualité liturgique avons-nous proposée ? Ou encore à quelles pratiques liturgiques sommes-nous convoqués ou interpellés par la mort contemporaine ? En quoi notre rituel des funérailles chrétiennes est-il pertinent et signifiant aujourd'hui ?

Encore de belles rencontres à venir, donc, surtout dans la perspective de la synodalité où l'écoute et le discernement tiennent une place essentielle afin de dégager un consensus qui oriente nos actions liturgiques. 📖



Retour  
à la table  
des matières



## Expériences synodales en liturgie

# La liturgie au coeur des préoccupations

>>> MARIJKE DESMET

D'OCTOBRE 2021 à janvier 2022, plus de 900 personnes du diocèse de Nicolet ont participé à l'une ou l'autre rencontre « Forum en Église », rencontres mises sur pied par les paroisses (et dans certains cas par des mouvements et des communautés religieuses) dans le cadre de la démarche synodale initiée par le pape François. Les participants à ces forums étaient invités à se pencher sur l'un des sujets suivants : « Célébrer notre foi », « Annoncer l'Évangile », « S'engager dans le monde », « Vivre ensemble ». Les groupes qui le désiraient pouvaient aussi aborder un autre sujet. Chaque groupe terminait sa rencontre en énonçant une ou des pistes d'action.

Sans surprise, nombreuses ont été les propositions touchant la célébration et la liturgie. Les pistes d'action qui sont ressorties en plus grand nombre en lien avec ce sujet

ont été regroupées dans les dix formulations suivantes<sup>1</sup>. Les trois premières de la liste indiquent les propositions qui sont revenues le plus souvent, les autres apparaissant dans un ordre indistinct.

- Rendre les célébrations plus dynamiques, plus vivantes (chants, musique, animation, etc.) ;
- Soigner l'accueil dans nos célébrations, offrir un accueil chaleureux et personnalisé ;
- Fraterniser ensemble soit avant la célébration, soit après la célébration (socialiser, fraterniser, café, rencontre) ;

<sup>1</sup>Le processus décrit ici pour les propositions en lien avec la célébration a aussi été appliqué aux propositions liées aux autres sujets abordés dans les forums.

Retour  
à la table  
des matières

- Améliorer et accentuer le lien entre la vie et l'Évangile dans l'homélie ;
- Aménager des temps de prière communautaire, en dehors des célébrations, lors d'événements survenus au sein de la communauté ou de la société ;
- Favoriser l'implication et la participation active des personnes présentes (enfants, jeunes, familles, assemblée, laïcs) dans la célébration ;
- Intégrer à nos célébrations des intentions de prière pour le monde et des intentions de prière des personnes présentes ;
- Intégrer des témoignages de vie, de foi et d'engagement dans les célébrations ;
- Offrir de la formation sur l'eucharistie pour mieux en comprendre le sens, ainsi que les faits et gestes de la célébration ;
- Partager en petits groupes à partir des textes bibliques pendant la célébration.

Après un travail de priorisation effectué lors d'une autre consultation, resserrant la liste à trois propositions, un dernier discernement s'est effectué à l'occasion de deux rassemblements de délégués des paroisses, mouvements et communautés religieuses. Par laquelle de ces pistes d'action devrions-nous commencer ? Les personnes qui ont participé à ce discernement ne savaient pas quelles propositions étaient revenues le plus souvent, mais c'est pourtant la première de la liste ci-haut qui fut retenue comme point de départ du travail à faire sur les célébrations, les autres propositions n'étant pas mises de côté pour autant.

Cette liste de propositions en lien avec la liturgie me semble illustrer le grand désir de célébrations signifiantes, vivantes (en lien avec la vie), dans lesquelles on se reconnaît. Des célébrations auxquelles on peut pleinement participer, entre autres par le chant et par une parole partagée. Des célébrations qui permettent de vivre des relations fraternelles, chaleureuses. Des célébrations où tous et toutes trouvent leur place.



## Les souhaits manifestés


### Des célébrations :

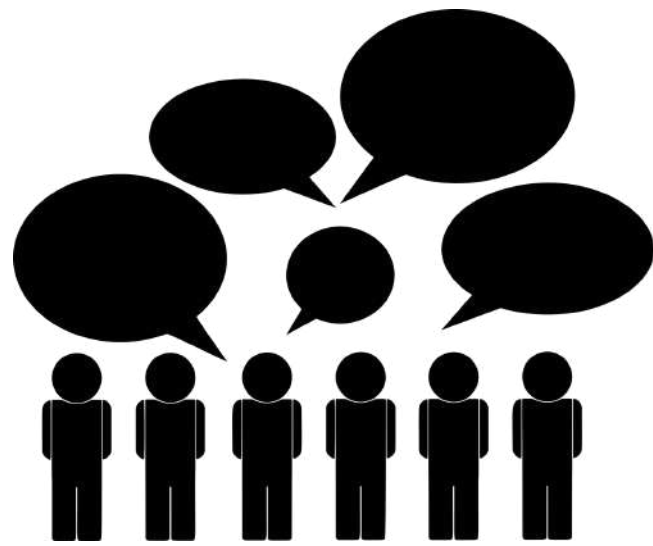
- **signifiantes, vivantes, dans lesquelles on se reconnaît ;**
- **auxquelles on peut pleinement participer ;**
- **qui permettent de vivre des relations fraternelles, chaleureuses ;**
- **où tous et toutes trouvent leur place.**

Ce désir d'une Église où chacun trouve sa place n'est pas sans lien avec une autre proposition, n'émanant pas des groupes s'étant penchés sur le sujet « Célébrer notre foi », mais qui mérite aussi d'être mentionnée ici. Cette proposition, venue de groupes qui réfléchissaient sur un sujet autre que les quatre proposés, s'énonce ainsi :

- Remettre en question l'accès aux ministères ordonnés (accès aux femmes, aux hommes mariés, etc.)

Bien que dépassant le cadre strict de la liturgie, cette piste de travail manifeste un questionnement concernant le choix et le rôle des ministres ordonnés, entre autres dans tout ce qui touche la célébration. Tout en étant conscients que le sujet relève d'un niveau plus large que celui de notre diocèse, les participants qui ont fait la proposition suggéraient qu'on y travaille déjà au niveau local en développant une plus grande égalité hommes-femmes dans notre Église. Ils proposaient également de développer le sacerdoce baptismal de chacun pour favoriser la prise en charge des communautés locales par des baptisés, dans un esprit de respect et de complémentarité entre ministres ordonnés et personnes laïques.

Toutes ces propositions en lien avec la liturgie, ainsi que toutes celles concernant les autres sujets abordés lors des forums, ont été portées en prière et en action de grâce lors d'une célébration eucharistique au lendemain des rassemblements de discernement. Loin de marquer la fin de la démarche, cette célébration nous a plutôt permis de prendre conscience que nous ne sommes qu'au début de ce vent de changement qu'est l'appel à la synodalité. Il s'agit maintenant de travailler à la mise en œuvre de tout ce qui a été proposé, en liturgie comme dans tous les autres champs de la mission. 



# Gérer un projet de manière synodale

## Relecture

>>> YVON MÉTRAS

CE n'est pas tous les jours que l'on souhaite relire des expériences liturgiques de type synodal sous l'angle des « principes de gestion organisationnelle », comme me le demande le directeur de l'Office national de liturgie. Encore faut-il s'entendre sur ces principes, voir s'ils s'appliquent à la liturgie et tenter de les reconnaître dans une pratique particulière. C'est le chemin que j'emprunterai dans cet exercice particulier qui commence par une importante mise en garde.

Les sciences de la gestion sont (trop) souvent associées au monde des affaires, ce qui amène les responsables ecclésiastiques à avoir habituellement deux attitudes au sujet de celles-ci. Soit que l'on y voit une manière inhumaine de gérer la société, guidée par le profit et l'exploitation, soit que l'on encense la réussite des gens d'affaires et que l'on souhaite voir l'Église utiliser ces principes pour faire un meilleur marketing de l'Évangile. L'approche que je vous propose s'éloigne de ces deux tendances.

Elle part d'un constat sociologique : quand des humains cherchent à faire des choses ensemble, ils se donnent des règles, implicites ou explicites, pour ordonner le travail. Ou ils font un travail *d'équipe* dans lequel chacun fait sa part et dont la somme produit un résultat (le travail *de l'équipe*), ou ils font un travail *en équipe* dans lequel le processus de réalisation amène chacun à être responsable du produit final au fur et à mesure de l'élaboration de celui-ci (le travail *en équipe*). Cette deuxième manière de faire est plus proche de l'expérience synodale, où la « marche ensemble » est un lieu de découverte et d'apprentissage. Elle s'apparente à des principes de gestion de type participatifs dans lesquels l'équipe pilote le projet dans un environnement changeant : pour reprendre l'image classique, « on construit l'avion en volant ».

La gestion participative s'appuie généralement sur deux piliers : la communication et la confiance. Contrairement à une gestion « en silos » où les différents membres de

Retour  
à la table  
des matières

l'équipe n'ont pas à savoir ce que font les autres, mais à s'assurer que leur part est bien faite, la gestion « synodale » appelle à la rencontre, à l'ajustement mutuel, à la fine compréhension de la contribution des uns et des autres pour discerner les pas à faire dans la poursuite du but à atteindre. Ce type de gestion s'éloigne d'un modèle mécanique où les choses s'emboîtent les unes dans les autres : elle est davantage organique, c'est-à-dire en constante adaptation à son environnement interne ou externe.



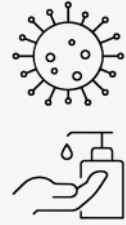
## Une gestion synodale

**La gestion « synodale » appelle à la rencontre, à l'ajustement mutuel, à la fine compréhension de la contribution des uns et des autres pour discerner les pas à faire dans la poursuite du but à atteindre.**

Voilà où des visions différentes de la liturgie peuvent s'affronter. Certains ont une vision mécanique de la liturgie : la bonne parole + le bon geste + le bon objet = le don de la grâce. D'autres ont une vision plus organique : cette assemblée + une parole appropriée + une attitude d'ouverture à l'imprévu = le don de la grâce. Entre ces visions, il y a plein de modèles intermédiaires qui témoignent tous, à leur façon, de l'intention des acteurs de l'action liturgique. Dans tous les cas, ceux-ci « organisent » les lieux, les temps, les objets et les paroles pour atteindre leur but. Ils « gèrent » une situation et sont donc en train de mettre en œuvre l'un ou l'autre des principes classiques de gestion : prévoir, organiser, guider, coordonner et contrôler.

Chacune des expériences présentées dans le cadre de ce numéro de *Vivre et célébrer* fait appel à l'un ou l'autre de ces principes. Il y est question d'organiser (« j'ai proposé que nous organisions ensemble une vigile pascale "maison" » ; « nous nous apercevons de la tâche colossale que nous nous imposons »), de prévoir (« j'ai passé plusieurs mois à préparer ce chapitre »), de guider (« Il arrive par contre que nous priorisons le partage de la Parole »), de coordonner (« une feuille fut laissée à la cuisine : chacune pouvait s'inscrire pour y participer si elle le désirait ») et de contrôler, malgré les imprévus (« nous avions prévu deux heures, ça en a duré trois »).

Si chacun des projets a été organisé différemment, ils témoignent tous d'une réalité importante : les acteurs ont eu à le mettre en œuvre en situation de changement. La pandémie, le souhait de faire autrement, les besoins des membres sont autant d'éléments qui rendent inadéquate une vision mécanique de la vie liturgique. Si on relit ces projets dans une perspective synodale, on constate que s'y révèle un élément important que l'on doit ajouter aux principes de gestion énumérés plus haut : l'adaptabilité, ou le principe de contingence. La vie ne se déroule pas dans une bulle.



## Un liturgie enracinée dans le présent...

**Le souci de prendre en compte dans l'action liturgique le « ici et maintenant » de la vie du groupe et de l'action de Dieu au cœur de ce temps donne à ces projets un goût d'éternité.**

C'est ce souci d'adaptation qui est à la source de la créativité dont les personnes ont fait preuve dans les projets relatés. En cherchant à exprimer la vie et à la célébrer en tenant compte de la réalité telle que vécue à ce moment de leur histoire, ces femmes et ces hommes ont fait preuve de vision, une qualité qui manque tristement à de nombreux gestionnaires du sacré. Le souci de prendre en compte dans l'action liturgique le « ici et maintenant » de la vie du groupe et de l'action de Dieu au cœur de ce temps donne à ces projets un goût d'éternité. La joie dont témoignent les acteurs en est un signe sensible.

Accomplir avec d'autres un projet, de quelque nature qu'il soit, amène à mettre en œuvre consciemment ou non, des principes de gestion. Or, et ces expériences liturgiques le montrent, le succès se mesure surtout dans le cheminement des personnes et non uniquement dans le résultat. La vie des participantes et participants est transformée alors qu'ils empruntent le chemin de la réalisation du projet : les temps et les étapes sont autant de lieux de partage, d'échange, de rencontre. Dans cet esprit, ils sont des occasions de s'éduquer à la synodalité. ■



Retour  
à la table  
des matières



# Marcher et célébrer ensemble : liturgie et synodalité

## Relecture et ouvertures

>>> MARIE-JOSÉE POIRÉ

« LES synodes, qu'ossa donne? » Cette parodie du célèbre monologue de l'humoriste québécois Yvon Deschamps, « Les unions, qu'ossa donne? », exprime sans doute le sentiment éprouvé par plusieurs personnes lorsque le pape François a annoncé en mai 2021 le report du synode prévu en 2022 et sa transformation en itinéraire synodal.

Depuis 1967, les synodes ont retrouvé leur place dans la trame de la vie ecclésiale catholique. Il ne s'agit pas d'une innovation, comme Gaëtan Baillargeon l'explique dans son parcours relisant les premiers siècles de la vie de l'Église<sup>1</sup>. La synodalité est « une réalité qui appartient à la nature ou à l'essence même de l'Église. [...] Elle se trouve en quelque sorte dans son ADN ».

S'ils sont si anciens et si importants pour sa vie – être inscrit dans l'ADN, ce n'est pas rien ! – pourquoi alors l'annonce de mai 2021 a-t-elle suscité peu d'enthousiasme? Plusieurs raisons peuvent l'expliquer. D'une part, elle est arrivée alors que plusieurs pays étaient encore confrontés à des vagues de COVID ou tentaient de se relever. Dans l'Église catholique, au Québec, au Canada comme un peu partout dans le monde, les diocèses et les paroisses, durement éprouvés par la pandémie, peinaient encore à « sortir la tête hors de l'eau » ; ils étaient en mode « évaluation des pertes » – en ressources humaines et matérielles comme en fréquentation – et relance plutôt qu'en mode « ouverture » pour entrer dans une démarche synodale s'ajoutant aux urgences. D'autre part, plusieurs catholiques ont peut-être développé, pour différentes raisons selon leur lieu d'enracinement ecclésial, une certaine méfiance à l'endroit de l'institution synodale. Chez les « fidèles laïcs », plusieurs ont cessé d'espérer que ces grands rassemblements

Retour  
à la table  
des matières

<sup>1</sup>L'article de Pierre-Charles ROBITAILLE présente aussi quelques points de repère sur la synodalité durant le deuxième millénaire.

d'évêques puissent provoquer quelque chose de neuf, hormis de magnifiques textes – exhortations apostoliques ou encycliques – promulgués dans leur sillage. Le Synode sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde (1987) me semble être le dernier ayant créé une certaine mobilisation au Canada francophone. Je me souviens de rencontres organisées aux services diocésains de



l'archidiocèse de Québec, au printemps 1987, durant lesquelles groupes et organismes ont fait entendre leur voix, espérant que celle-ci serait portée dans les quatre interventions représentant la Conférence des évêques catholiques du Canada à Rome. Je me rappelle aussi la désillusion de plusieurs de ces groupes, suivant de loin

le Synode et ses résultats, qui ont eu l'impression que leur mobilisation avait été inutile. Dur rappel à tous ses membres que l'Église n'est pas une institution démocratique : si le Synode des évêques n'est que consultatif – le pape ayant toujours le dernier mot sur ce qui peut en résulter –, que dire alors de la parole des laïcs s'exprimant au niveau local !

Avec le présent synode, le pape François a pourtant changé la donne, comme l'illustre l'article de Pierre-Charles Robitaille. Il n'a pas fait de l'Église catholique, d'un coup de baguette magique, une institution démocratique au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Il n'a pas non plus transformé le mode de fonctionnement de l'Église catholique pour le rendre synodal à la manière d'autres Églises chrétiennes, la communion anglicane par exemple. Il invite cependant toutes les personnes baptisées – pas seulement les évêques – à s'impliquer ensemble dans une réflexion et une démarche synodales.

Par cette convocation, le pape François invite l'Église entière à s'interroger sur un thème décisif pour sa vie et sa mission : « Le chemin de la synodalité est précisément celui que Dieu attend de l'Église du troisième millénaire ». Cet itinéraire, qui s'inscrit dans le sillage de l'"aggiornamento" de l'Église proposé par le concile Vatican II, est un don et un devoir : en cheminant ensemble et en réfléchissant ensemble sur le parcours accompli, l'Église pourra apprendre, de ce dont elle fera l'expérience, quels processus peuvent l'aider à vivre la communion, à réaliser la participation et à s'ouvrir à la mission. Notre « marche ensemble » est, de fait, ce qui réalise et manifeste le plus la nature de l'Église comme Peuple de Dieu pèlerin et missionnaire<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>Pour une Église synodale : *communio, participatio, missio*. Document préparatoire, 7 septembre 2021, n° 1.

## Liturgie et synodalité dans la réflexion théologique...

Pourquoi aborder la synodalité dans un numéro de *Vivre et célébrer*? Parce que, si celle-ci fait partie de l'ADN de l'Église, il ne peut en être autrement pour la liturgie, « culte public intégral [...] exercé par le Corps mystique de Jésus Christ<sup>3</sup> ». L'article de Gilles Routhier approfondit ce lien étroit, de la sémantique (la proximité entre la synaxe, assemblée liturgique, et le synode, assemblée délibérative) jusqu'à leur commune finalité : la glorification de Dieu.

Non seulement l'assemblée eucharistique et l'assemblée synodale poursuivent la même fin, la manifestation de l'unité et de la communion, mais ils engagent tous un type particulier de rapports : la participation de tous, sous la présidence de l'évêque, à une action commune, le dialogue, le partage, l'invocation de l'Esprit, l'écoute de la parole de Dieu et l'expression du consensus dans la foi afin que Dieu soit glorifié.

Trois mots-clefs balisent l'itinéraire synodal proposé entre 2021 et 2023 : *communio, participatio, missio*. Si les trois font écho à la liturgie chrétienne, le deuxième, *participatio*, résonne d'une manière particulière en tant que clef interprétative du Mouvement liturgique du xx<sup>e</sup> siècle et de la réforme liturgique de Vatican II. Daniel Laliberté, dans son article, en déploie les significations en montrant que la participation active est à la fois manifestation de la synodalité et chemin vers celle-ci : « La participation active est source d'une authentique communion des cœurs. Or cette façon de "donner à voir le Corps du Christ" d'une part dit quelque chose de la synodalité qui existe – ou non – dans cette communauté rassemblée et, d'autre part, peut aussi constituer un chemin vers celle-ci ».

## Vous avez dit participation...

**Le terme *participatio* résonne d'une manière particulière en tant que clef interprétative du Mouvement liturgique du xx<sup>e</sup> siècle et de la réforme liturgique de Vatican II.**

### ... et dans la pratique liturgique

Les récits d'expériences de ce dossier explorent à la fois des pratiques liturgiques traditionnelles, mais renouvelées, et des manières renouvelées d'aborder et penser la pratique liturgique.

Les onze religieuses et jeunes femmes, confinées ensemble au « 460 », centre de pastorale jeunesse francophone d'Ottawa, au printemps 2020, ne pouvaient envisager que cette première vague de COVID les priverait de la Veillée pascale. Sœur Marie-Pierre Delorme, l'auteurice de l'article, a proposé à ses compagnes de confinement d'organiser une

<sup>3</sup>Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la Sainte Liturgie, n° 7.

Veillée pascale « maison ». Le récit qu'elle fait à la fois de la préparation et de la célébration donne à voir un processus participatif et synodal – ainsi que le reflète la relecture d'Yvon Métras. La Veillée pascale a même pris la forme d'un « marcher ensemble » des participantes à travers la maison, retrouvant des intuitions et des pratiques de l'Église du premier millénaire où les liturgies stationnelles faisaient marcher toute l'assemblée d'une église à l'autre ou à l'intérieur d'une même église.

« Toute la communauté est active dans la préparation de la liturgie. Cette formule permet de vivre, ensemble et activement, l'eucharistie » (Leslie Ann Boily et Gaston Mumbere à propos de la communauté chrétienne missionnaire Le Tisonnier, de Québec). Dans cette communauté, l'accent est mis sur l'implication et le partage des responsabilités dans la préparation, l'écoute de la Parole et l'échange autour de celle-ci dans la célébration. Une même soif de partager la Parole a conduit des membres du Relais Mont-Royal à créer un autre type de rassemblement, « les repas de fraternité » (article de Mario Bard). Pour eux, le « marcher ensemble » ne saurait se vivre sans le « manger ensemble », pour « retrouver l'essence de cette table où Jésus, au soir de donner librement sa vie, pardonnera, partagera, rira, pleurera ».



Jeannine Vermette fait pénétrer plusieurs d'entre nous dans un monde méconnu : la préparation des chapitres – structures de gouvernance – des communautés religieuses et particulièrement des célébrations vécues durant ces rencontres. Pour ces communautés, les chapitres sont un peu ce qu'un synode est à l'Église (selon la règle qui régit ces communautés, les chapitres peuvent être des structures décisionnelles et souveraines, à la manière d'une assemblée générale). L'article permet de saisir les liens étroits entre animation d'un chapitre et animation de la liturgie, l'une renvoyant à l'autre, l'une supportant l'autre. Comme dans des rituels issus de la réforme liturgique de Vatican II (*Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, *Rituel des funérailles*), la liturgie prend la forme d'un itinéraire qui balise la progression d'un groupe humain rassemblé.



Marijke Desmet, responsable de la liturgie du diocèse de Nicolet, partage la manière dont ce diocèse a vécu l'expérience synodale et l'importance de la liturgie dans les propositions faites lors des « Forums en Église ». S'y retrouvent, en concentré, plusieurs attentes et souhaits souvent formulés à l'égard de la liturgie : que les célébrations soient plus significatives, dynamiques, vivantes, accueillantes, attentives aux besoins du monde et des personnes ; qu'elles permettent de vivre des relations fraternelles, chaleureuses, où

tous et toutes trouvent leur place. Pour de nombreux chrétiens et chrétiennes, la liturgie, particulièrement la liturgie dominicale, demeure le lieu premier d'identification à l'Église. D'où l'importance que sa forme soit « synodale », permettant de marcher et célébrer ensemble.

Pour sa part, Joël Chouinard, responsable de la liturgie du diocèse de Joliette, partage une expérience trop peu fréquente : la relecture de pratiques liturgiques. La pandémie a entraîné un arrêt brutal de la vie liturgique, sacramentelle et pastorale telle qu'on la connaissait et obligé les communautés chrétiennes et les agents pastoraux, prêtres comme laïcs, à « se réinventer ». De cette « réinvention » ont surgi différentes pratiques. Que disent celles-ci de l'Église, de la liturgie ? Comment prendre un pas de recul ? Les personnes impliquées en liturgie dans le diocèse ont été conviées à un exercice collectif de discernement, mettant ainsi en œuvre une dimension fondamentale du processus synodal : « La capacité d'imaginer un futur différent pour l'Église et pour ses institutions, à la hauteur de la mission qu'elle a reçue, dépend pour une large part du choix d'entreprendre des processus d'écoute, de dialogue et de discernement communautaire, auxquels tous et chacun peuvent participer et contribuer<sup>4</sup> ».

### Ouvertures

Il paraît que si l'on veut déclencher une discussion passionnée dans une communauté religieuse ou monastique, il faut mettre la liturgie à l'ordre du jour. La liturgie, qui rassemble et construit la communauté, est lieu de rencontre et de confrontation des goûts, des désirs, des convictions et des rêves. Elle veut permettre à l'Église de « marcher et célébrer ensemble » à la suite du Ressuscité pour être renvoyée sur les routes du monde. Pour terminer cette relecture, voici quelques pistes à explorer pour que la liturgie vécue soit lieu de découverte et d'expérimentation de ce que signifie « être une Église synodale ».



**La célébration débute avec la préparation** – Dans bon nombre de paroisses francophones canadiennes, durant les années qui suivirent le concile Vatican II, une équipe responsable de l'ensemble de la vie liturgique et sacramentelle s'est mise en place. Près de 60 ans après, il reste très peu de ces équipes liturgiques. Comment, sans vraie équipe de liturgie, les célébrations peuvent-elles faire écho à la vie des membres de l'assemblée, tenir « compte de la réalité telle que vécue à ce moment de leur histoire » (Yvon Métras) ?

<sup>4</sup>Pour une Église synodale... Document préparatoire, op. cit., n° 9.

L'intuition de Saint-Maurice, depuis 2001, est simple : si l'on ne veut pas que la liturgie devienne quelque chose d'abscons, à laquelle on se sent extérieur, il faut y impliquer les fidèles au maximum, et aussi lui permettre d'évoluer. On ne fait pas n'importe quoi, bien sûr ! Les fondements sont solides, mais c'est une liturgie en mouvement, qui évolue avec la communauté dans toute sa diversité. [...] À Saint-Maurice, la liturgie est belle parce qu'elle est cobâtie avec l'ensemble de l'assemblée<sup>5</sup>.

Réunir plusieurs personnes d'horizons différents, avec des perspectives et des expériences de vie diverses, pour préparer une célébration requiert du temps, de la patience, de l'écoute, du discernement. Cela exige de se former ensemble ; d'accepter que ses goûts ou ses idées rencontrent ceux des autres ; de se mettre au service de la prière du peuple de Dieu réuni en un lieu ; de comprendre que la liturgie de l'Église, en partie, nous précède, et que nul n'en est propriétaire ; de saisir que l'action liturgique n'est pas un spectacle de quelques-uns au bénéfice des autres, mais une action dans laquelle chacun et chacune sont invités à entrer. Et cela implique aussi que les ministres ordonnés reconnaissent que la liturgie ne leur appartient pas et que, pour qu'elle soit vraiment « action du peuple de Dieu », celui-ci doit participer à sa préparation et à sa célébration.

## Une gestion synodale

**Réunir plusieurs personnes d'horizons différents, avec des perspectives et des expériences de vie diverses, pour préparer une célébration requiert du temps, de la patience, de l'écoute, du discernement.**

*L'espace liturgique construit l'assemblée qui y célèbre et un certain type d'Église* – Dans la plupart des églises du Québec et du Canada français, la liturgie issue de la réforme de Vatican II est célébrée dans des espaces aménagés pour la liturgie du concile de Trente. Dans cette dernière, l'assemblée ne jouait aucun rôle ; elle était la spectatrice de l'action accomplie par le ministre ordonné. Pour que la liturgie contribue à la construction d'une Église synodale, on ne pourra faire l'économie de repenser nos espaces liturgiques. Les nombreux réaménagements pastoraux en cours offrent des occasions de faire des expériences, de chercher ensemble. L'aménagement de l'espace liturgique n'est pas seulement d'ordre esthétique – ce qui serait déjà immense ; il entraîne des conséquences ecclésiologiques et sacramentelles. Quand cet enjeu sera-t-il pris au sérieux ?

*La prière eucharistique est la prière de toute l'assemblée* – Inutile de redire l'importance de l'eucharistie dans la liturgie catholique. Pourtant, lorsqu'on arrive à la messe, la prière eucharistique, qui devrait en être le cœur, est souvent le mauvais moment à passer avant la communion. Ces dernières années, on a redonné beaucoup de place à l'adoration eucharistique, mais la prière eucharistique, qui fait entrer l'assemblée dans le mouvement d'action de grâce où, ensemble, ses membres répondent à l'appel du Seigneur de « faire ceci en mémoire de lui », demeure la mal-aimée et la mal-comprise. Il faut recommencer à chercher et à expérimenter comment l'assemblée peut y trouver sa place.

*Former à et par la liturgie* – « Je vais à la messe depuis plus de 50 ans, mais on ne m'a jamais dit cela. Pourquoi ? » Il est fini le temps où les personnes baptisées participaient aux célébrations par obligation ou par habitude. Elles ont besoin « d'intelligence de la liturgie », qu'on leur offre des clefs de signification des gestes posés et des paroles dites. Et, en retour, elles souhaitent que les gestes posés et les paroles dites soient signifiants. La formation liturgique contribue à créer des chrétiens et des chrétiennes à la fois désireux de s'impliquer et exigeants. Quelles communautés chrétiennes les accueilleront ? Qui assurera cette formation liturgique, à tous les niveaux, comment et où sera-t-elle assurée ?

*« Cheminer ensemble dans la parrhesia de l'Esprit<sup>6</sup> »* – Ce souhait conclut la réflexion sur la synodalité de la Commission théologique internationale qui a balisé la voie de l'actuel itinéraire synodal de l'Église catholique. Qu'est-ce que la *parrhesia de et dans l'Esprit* ? « La *parrhesia* dans l'Esprit, requise du Peuple de Dieu sur le chemin synodal, est la confiance, la franchise et le courage “pour entrer dans l'ampleur de l'horizon de Dieu” et “annoncer qu'il y a dans le monde un sacrement d'unité, et que l'humanité n'est donc pas condamnée à la dérive ni à l'égarement”<sup>7</sup>. » Les mêmes confiance, courage et franchise *de et dans l'Esprit* sont requis pour regarder lucidement la liturgie dans sa globalité – textes et actions – afin qu'elle soit vraiment un lieu où tous les membres de l'Église pourront marcher et célébrer ensemble. ■

<sup>6</sup>Commission théologique internationale, *La synodalité dans la vie et la mission de l'Église*, conclusion, 2 mars 2018.

<sup>7</sup>*Ibid.*, n° 121.



<sup>5</sup>Emmanuel BOUCLON, propos recueillis par Mélinée LE PRIOL, « Bâti ensemble la liturgie », journal *La Croix*, 21 mai 2021 ; modifié le 20 janvier 2022. Cet [article](#), qui pourrait être cité tout entier, fait partie du dossier « Pour une Église plus synodale ».



# Être ensemble pour prier ou prier ensemble?

>>> GUY CHAPDELAINE

LE matin du 27 octobre 1986, à l'invitation du pape Jean-Paul II, une foule bigarrée de dignitaires religieux était réunie à Assise. Rassemblés dans la ville de saint François d'Assise, des leaders des grandes religions ont prié en faveur de la paix et de la construction d'un monde plus juste et plus humain. Cette journée fut marquée par de grands moments de convivialité, de jeûne et de prière. S'agissait-il d'une prière commune?

Ce n'était pas l'intention de ce rassemblement telle que la manifestaient son organisation et son déroulement. À la suite du discours d'ouverture du pape, tous se sont dispersés vers différents lieux de la ville pour passer le reste de la matinée en prière, chacun selon sa tradition propre. Ils n'ont pas prié *ensemble*, mais ils ont prié *en même temps*, tous sachant les autres en prière. Dans l'après-midi, les leaders religieux se sont retrouvés sur l'esplanade de la basilique Saint-François où, les uns après les autres, certaines délégations ont exprimé leur prière. Là encore, il ne s'agissait pas d'une prière commune, mais tous étaient témoins de la prière des autres participants. Ils ne priaient pas ensemble, mais les uns devant les autres.

Comme aumônier général dans les Forces armées, j'ai eu l'occasion de présider des moments de prière où plusieurs religions étaient représentées. Notre aumônerie se compose d'aumôniers de différentes religions. Comme représentant




d'une institution d'une grande diversité, j'avais l'obligation d'être inclusif. Lors de la cérémonie du Jour du Souvenir au Monument commémoratif de guerre du Canada, je tenais compte de l'assemblée présente regroupant des gens de différentes religions, voire d'aucune. Je commençais toujours par un préambule invitant les gens à se joindre à moi dans la prière ou de profiter de ce moment pour un temps de réflexion. Loin d'imposer ma prière, je souhaitais que tous prient le Dieu de leur foi. Mes mots portaient des intentions de prière tel que nous exprimons lors de la prière universelle.



Selon mon expérience d'un contexte multireligieux, je privilégie un moment de silence où chacun peut prier dans son cœur. C'est ce que je faisais lors de notre rencontre annuelle des aumôniers militaires. Une autre option est d'inviter des participants à parler de l'importance de la prière ou de poser un geste commun comme planter un arbre ou allumer un cierge ensemble.

Certains outils ou lignes directrices sont disponibles. Je vous invite à les consulter à partir des liens fournis ci-dessous<sup>1</sup>. J'inclus aussi dans ces liens un exemple de prière que j'ai préparé à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de la crête de Vimy, le 9 avril 2017, un événement national diffusé partout au Canada<sup>2</sup>. (NDLR : nous en reproduisons des extraits à la page suivante.)

Pour l'Église catholique, être ensemble pour prier, même si ce n'est pas encore prier ensemble, c'est déjà un signe prophétique, annonciateur de ce à quoi l'humanité entière est appelée. 

Retour  
à la table  
des matières

<sup>1</sup>[Document \(en anglais\) pour la préparation de célébrations de prières inter-religieuses](#) ; voir aussi : Ryan, Thomas. *Interreligious Prayer*. Christian Perspectives: Paulist Press, 2008, 96 pages.

<sup>2</sup>Cliquez [ici](#) pour accéder au document.





# Accueillir, une mission importante

>>> SERGE COMEAU

LES nombreuses consignes sanitaires à respecter pendant la pandémie ont appauvri nos liturgies. C'est souvent lorsque nous sommes privés d'une chose que nous mesurons sa valeur. En participant aux eucharisties dominicales, la présence d'une chorale soutenant la prière de l'assemblée m'a manqué. J'ai déploré le fait que différents ministères soient assumés par la même personne, mettant ainsi dans l'ombre la spécificité de chacun des intervenants. J'ai trouvé dommage que l'évangile soit lu dans le *Prions en Église* à partir d'un petit lutrin. Tout cela est regrettable. J'ai hâte qu'on retrouve nos bonnes habitudes.

Par ailleurs, j'ose espérer que ce que nous avons perdu en symbolique a été compensé par des initiatives nouvelles. Il y a des éléments de nos liturgies en temps de pandémie qui méritent d'être conservés. Je pense notamment à l'accueil lors de nos célébrations. Afin de respecter les consignes, il a fallu recruter des bénévoles pour accueillir les gens. Leurs tâches étaient diverses : remplir le registre de présences, inviter à la désinfection des mains, indiquer les places à occuper, guider lors de la communion, etc.

Les responsables de l'accueil ne sont maintenant plus nécessaires pour effectuer ces tâches, mais il serait dommage de tous les remercier. Il y a d'autres aspects de l'accueil, tout aussi importants, qu'il faut préserver à tout prix. Les préposés à l'accueil sont aussi là pour aider une personne à monter les marches, répondre à une question sur une activité, indiquer le lieu de la catéchèse, présenter le semainier paroissial, etc.



Au-delà de ces tâches pratiques à effectuer, les membres d'une équipe d'accueil remplissent un rôle symbolique important. Ils sont le visage de la communauté chrétienne qui se rassemble. Conséquemment, ils doivent manifester l'idéal évangélique proclamé dans ce lieu : ouverture, miséricorde, bienveillance. Ce qui sera annoncé dans la Parole et célébré dans le partage du pain doit être manifeste dès l'entrée dans l'église. Il y a plus qu'une convenance à souhaiter : la vérité du message doit s'incarner.

### Attitudes privilégiées

Parmi les attitudes associées à cette noble tâche d'accueillir, il y a l'attention portée aux personnes. C'est un cadeau précieux à faire que d'accorder de son temps à quelqu'un d'autre. Cette attitude d'attention bienveillante est le parvis de la charité chrétienne. Pour cela, il faut mettre de côté ses préjugés et ses attentes, pour voir dans l'autre un frère, une sœur. Ce n'est pas un étranger qui entre dans l'église : c'est un cœur assoiffé de communion avec les autres et avec Dieu.



Cette attitude d'attention bienveillante est le parvis de la charité chrétienne.

Pour accueillir les gens, il est nécessaire d'arriver tôt pour préparer le lieu et prendre connaissance des activités. Certains choisissent de devancer leur arrivée de cinq petites minutes pour prendre le temps de s'habiller le cœur par un moment de prière, confier à Dieu, sans les connaître encore, les personnes qui seront accueillies. Il me semble que cette prière peut susciter des gestes de bonté et de gentillesse. Ce que dit la bouche et ce que font les mains, n'est-ce pas ce qui déborde du cœur ?

Se savoir attendu, se sentir accueilli, se savoir aimé : tout cela peut être senti dès l'entrée dans une église. Et un passage naturel peut s'opérer en soi : Dieu lui-même m'attendait et m'avait convié en ce lieu. C'est Lui le premier qui m'accueille alors que je pensais avoir l'initiative de lui ouvrir ma maison. Son amour miséricordieux que je confesse au début de la messe, je l'avais déjà saisi à partir d'attitudes qui m'ont dit : « Tu es l'enfant bien-aimé du Père. En toi, Dieu trouve sa joie. »

La situation pastorale des dernières années rend nécessaire l'implication des laïcs pour l'accueil aux célébrations communautaires. Avec la charge de plusieurs « clochers », il n'est pas inhabituel de voir le président d'une célébration dominicale arriver à la dernière minute, puisqu'il présidait une autre messe juste avant. Il n'a plus le temps pour accueillir personnellement les fidèles ; il est parfois le dernier arrivé. D'où l'importance de confier cette tâche à d'autres.



De plus, lorsqu'un curé avait la charge d'une seule église et qu'il résidait à l'ombre de celle-ci, il était facile de l'identifier à son unique lieu de culte. De nos jours, une église est davantage associée à la communauté environnante qu'au prêtre qui vient présider à l'occasion. L'accueil par des habitués du lieu manifeste ce lien entre la communauté et son église. On voit donc que ce n'est pas par suppléance du prêtre que des fidèles accueillent leurs frères et sœurs, mais parce qu'il s'agit des relations et des attitudes normales au sein d'une communauté chrétienne.


Au cours des prochains mois, la tâche de l'accueil pourra s'avérer plus agréable encore. En laissant tomber les masques, nous n'aurons plus besoin d'élever la voix et nous favoriserons le silence. Nous aurons le privilège de remplacer tant de paroles par un sourire pour manifester notre joie d'accueillir.

### Le lieu de l'accueil

À l'église, nous sommes accueillis par des personnes, mais aussi dans un lieu précis. Afin de respecter les mesures de distanciation physique et permettre aux bénévoles de se mouvoir aisément, des entrées d'église ont dû être réaménagées : des bancs ont été enlevés, des tables rangées, des chaises placées en réserve. De plus, afin d'éviter que les gens prennent et laissent des dépliants et des images, des présentoirs ont été vidés. Cela a été l'occasion d'un bon ménage, a permis d'épurer un peu les entrées de nos églises, ce qui n'a certes pas fait de tort.

Souvent, il y a des affiches placées depuis si longtemps sur les murs qu'elles ont jauni et ne sont plus remarquées. Il y a aussi des calendriers d'activités terminées. La personne qui entre dans une église lors d'une visite estivale peut être surprise de voir une affiche... de l'Avent sur la porte, ou une enveloppe pour la collecte du Carême de Développement et Paix !

Il y a un exercice que je fais chaque année dans les églises dont j'ai la charge. J'entre dans l'église comme si c'était la première fois, comme si j'étais un étranger ou un visiteur, en me demandant : qu'est-ce que je vois ? Qu'est-ce qui saute aux yeux ? Est-ce que cela représente bien la communauté chrétienne ? Qu'est-ce que cela dit du mystère qui est célébré en ce lieu ?

La pandémie nous aura conduits à soigner nos rites et nos espaces d'accueil. Il serait dommage que le retour à la normale nous conduise à... l'anormal dans nos églises : des lieux encombrés, bruyants et inhospitaliers qui nous détournent de l'essentiel. 

Soigner nos lieux de culte...  
Éviter l'encombrement...  
Ne conserver que l'essentiel...



Retour  
à la table  
des matières



# Un problème de préséance liturgique... et sa solution dans l'Ordo 2022

>>> MARIO COUTU

DÈS le printemps de 2020, alors que le calendrier sommaire de l'année liturgique 2022 était déjà en préparation, une situation inédite est apparue. En raison de la date de Pâques cette année, la solennité du Sacré-Cœur de Jésus arrive le... 24 juin, c'est-à-dire à la même date que la solennité de la Nativité de saint Jean Baptiste. La plus récente occurrence d'une telle situation se situant en 1960, il s'agissait donc d'une première depuis le Concile et de l'avènement des actuelles *Normes universelles de l'année liturgique*. Aucun précédent – en Droit, on dirait aucune jurisprudence – ne pouvait donc servir de référence et apporter de solution.

Normalement, quand deux célébrations de niveau égal sont en « conflit d'horaire », la table des jours liturgiques et l'article 60 des *Normes universelles de l'année liturgique* permettent de trancher. Dans le cas présenté ici, par ailleurs, la tradition de préséance des personnes fait que la solennité du Sacré-Cœur – une fête du Seigneur – a préséance sur celle de son précurseur. Cela amenait une situation où la célébration de la Nativité de saint Jean Baptiste aurait à être déplacée à la date libre la plus proche, donc le 23 ou le 25 juin. Toutefois, au Québec, où le 24 juin est aussi célébré civilement en tant que fête nationale, ce déplacement de la célébration liturgique amenait un problème majeur : la célébration liturgique étant en beaucoup de lieux partie intégrante des festivités civiles, il devenait difficile de la changer de date. Et dans cet imbroglio, il ne fallait surtout pas oublier que saint Jean Baptiste est le patron des Canadiens français, où qu'ils se



trouvent au Canada. Le problème ne concernait donc pas uniquement le Québec, mais aussi le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba et les régions où, même si les francophones sont minoritaires, ils sont néanmoins présents.

Une première consultation de liturgistes et des évêques membres de la Commission épiscopale de liturgie et des sacrements du Secteur français (CELS) a apporté des réponses partagées. Tout d'abord, un élément historique a surgi du passé préconciliaire : en 1960, à cette date, on avait célébré le Sacré-Cœur, en tenant compte des règles liturgiques en cours à cette époque. Il est ensuite ressorti de cette consultation que les avis étaient partagés entre deux options : déplacer la solennité du Sacré-Cœur et conserver la Nativité de saint Jean Baptiste à sa date habituelle, ou l'inverse. Bref, la question demeurait non résolue. L'idée d'une consultation de Rome, voire d'une demande de dérogation est apparue au fil des discussions.

Finalement, la solution est effectivement venue de Rome, sous la forme d'une lettre de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, et intitulée *Responsum ad dubia de calendario liturgico exarando pro anno 2022*<sup>1</sup>. Cette lettre stipule que pour l'année 2022, la solennité de la Nativité de saint Jean Baptiste soit anticipée le 23 juin, alors que celle du Sacré-Cœur de Jésus est célébrée le 24. Il s'agit de l'option A proposée par la Congrégation. Et, on s'en doute, pas la meilleure option pour résoudre le problème.

Toutefois, la suite de la lettre apporte cette précision importante, en tant qu'option B :

Là où saint Jean Baptiste est en réalité le patron de la nation, du diocèse, de la ville ou de la communauté religieuse, la solennité de la Nativité de saint Jean Baptiste sera célébrée le vendredi 24 juin ; cependant la solennité du Sacré-Cœur de Jésus sera transférée au jeudi 23 juin, jusqu'à l'office de None inclusivement<sup>2</sup>.

Ce passage de la lettre donnait donc la possibilité de célébrer la Nativité de saint Jean Baptiste à sa date habituelle, en avançant la solennité du Sacré-Cœur la veille. Mais le problème n'était pas entièrement résolu : comment présenter ces

<sup>1</sup>Cliquez [ici](#) pour accéder au document original (en latin).

<sup>2</sup>Extrait de *Responsum ad dubia de calendario liturgico exarando pro anno 2022*. Traduction du latin par Éric Sylvestre, PSS.



Célébration de la Nativité de saint Jean Baptiste, à la cathédrale Saint-Jean l'Évangéliste. Le pavoisement des colonnes laisse bien voir le lien étroit entre la célébration civile et la solennité liturgique.

deux possibilités dans l'Ordo liturgique, où tant l'édition anglaise et que celle en français doivent avoir le même calendrier pour tout le Canada ?

Une consultation spéciale de la CELS fut tenue en octobre 2020 pour trouver une solution. Comme on peut s'en douter, l'option B fut retenue, pour des raisons historiques, démographiques et sociales. Il fut même proposé, lors de cette consultation, que le Canada anglophone, par solidarité envers les francophones, adopte le même calendrier. On devinera aisément que cette dernière proposition était un pari risqué...

En effet, en février 2021, alors que la date de tombée de l'édition 2022 de l'Ordo approchait rapidement, les versions anglaises et françaises présentaient deux options contradictoires du calendrier : l'Ordo en français disposait le calendrier selon l'option B – Sacré-Cœur le 23 et Nativité de saint Jean Baptiste le 24 – alors que l'Ordo en anglais avait adopté l'option A, en mentionnant toutefois la possibilité de l'option B, avec la permission de l'évêque diocésain, là où une présence francophone significative le justifie.

Quelques réunions intersectorielles des deux offices de liturgie, dont l'une en présence du Secrétaire général de la CECC, ont finalement apporté une solution : l'édition anglaise de l'Ordo conservait le calendrier avec l'Option A, avec l'indication de la possibilité de l'option B. De son côté, l'édition en français adoptait aussi cette option A dans le calendrier principal (aux pages 302 à 307), mais en ajoutant une annexe (pages 429 à 433) où l'option B détaillée était publiée intégralement. (Cette annexe est en fait la version initiale du calendrier de l'Ordo en français.) L'auteur de ces lignes, qui participait à ces réunions intersectorielles, dû faire usage d'une certaine insistance pour conserver l'intégralité de cette annexe, même si les discussions furent toujours bien cordiales...

Voilà donc exposés, dans ce court article, les événements qui ont conduit à la présentation quelque peu inhabituelle du calendrier liturgique de l'année 2022 dans l'édition française de l'Ordo. Ainsi, les francophones, où qu'ils se trouvent, auront en annexe un calendrier respectueux de leur identité et des traditions tant religieuses que civiles, et en parfaite conformité avec les directives romaines. Et en 2033, année de la prochaine occurrence d'une telle situation, les personnes responsables de préparer l'Ordo liturgique auront un précédent à consulter...

Retour  
à la table  
des matières

# Des nouveaux ministères institués par l'Église

## pour le service des communautés chrétiennes

>>> DANIEL LALIBERTÉ

**NDLR : Bien que l'auteur soit membre du comité *ad hoc* sur les nouveaux ministères mis sur pied par la Conférence des évêques catholiques du Canada, le présent texte est le fruit de ses propres réflexions, et ses propos n'engagent que lui-même.**

EN janvier 2021, le pape François publiait un *motu proprio*<sup>1</sup>, intitulé *Spiritus Domini*, par lequel il apportait un énorme changement au Code de droit canonique : il changeait... un mot ! Mais pas n'importe lequel... Ce mot se trouve dans le canon 230. Alors que la version antérieure parlait des « hommes – *vir* en latin – qui ont l'âge et les qualités requises », la version amendée par le pape se lit : « Les personnes laïques qui ont l'âge et les qualités requises établies par décret de la conférence des évêques, peuvent être admises d'une manière stable par le rite liturgique prescrit aux ministères du lectorat et de l'acolytat. »

On sait comment, sauf exceptions assez rares, les ministères du lectorat et de l'acolytat étaient réservés aux séminaristes sur le chemin de l'ordination. On comprend donc que cette modification en élargit significativement l'accès, en le rendant accessible aux femmes, mais également à tous les hommes laïcs.

Puis, par un second *motu proprio* quelques mois plus tard, intitulé *Antiquum ministerium*, il créait le ministère laïc institué de catéchiste. Voilà donc l'Église catholique désormais dotée de la possibilité de confier trois formes nouvelles de

<sup>1</sup>Nom complet : « Lettre apostolique publiée *motu proprio* », d'une locution latine signifiant littéralement « de son propre mouvement ». Il s'agit d'une lettre par laquelle le pape rend publique une décision prise de sa propre initiative, autrement dit sur la base de ses prérogatives pontificales.

ministère à des personnes laïques<sup>2</sup>. Cela mérite qu'on s'y arrête un peu, d'abord pour comprendre ce qu'est un ministère institué, ensuite quels sont les contours de chacun de ces ministères et enfin, pour honorer la présence de ce texte dans notre revue, quelles sont les dimensions liturgiques de ces ministères.

### Qu'est-ce qu'un ministère institué ?

Le plus simple, pour expliquer la spécificité d'un ministère laïc institué, est de le distinguer d'une part des ministères ordonnés et, d'autre part, des ministères reconnus mais sans rite d'institution spécifique.

Le ministère institué est bien conféré par un rite, mais celui-ci n'est pas sacramentel comme une ordination. Ce rite, assez modeste, comporte essentiellement une exhortation et une prière d'institution portant une bénédiction. Il s'agit bien pourtant d'un rite destiné à confier à une personne laïque une responsabilité réelle, importante, connue et reconnue par l'Église et par la communauté chrétienne.

D'autre part, à la différence d'autres services rendus par des personnes laïques, l'institution dans un ministère lui confère un caractère stable, durable. Pour cette raison, les ministères institués confiés aux laïcs concernent des rôles toujours nécessaires au sein d'une communauté chrétienne, comme on le verra en décrivant ci-dessous les contours des trois nouveaux ministères. Cela ne signifie pas, bien sûr, que d'autres services non

assignés à des ministres institués ne soient pas aussi nécessaires, mais les ministères institués attestent symboliquement de la dimension incontournable de tels services pour la vie d'une communauté.

### Quels sont les contours de chacun de ces ministères ?

L'histoire et la linguistique nous jouent ici un tour, et ce pour chacun des ministères en cause. Car, quand on prend le temps de chercher à comprendre ce que le pape souhaite par la création de ces ministères, on découvre que les mots qui les désignent, hérités d'une tradition plus ou moins récente, les restreignent beaucoup trop. En effet, les mots *lecteur* et *acolyte* font penser à des ministères liturgiques, et le mot *catéchiste* résonne clairement du côté de l'éducation de la foi. Ce qu'on verra maintenant, c'est que, tout en incluant ce que le mot désigne littéralement, nous sommes invités à leur reconnaître un cadre nettement plus large.

*Lecteur et acolyte* – Quand on pense au lectorat et à l'acolytat, les mots eux-mêmes nous situent dans un cadre liturgique : le lecteur... fait les lectures ! Le mot acolyte est moins connu : son étymologie grecque signifie « suivant, serviteur » ; en liturgie, il désigne toute une série de fonctions autour de la table eucharistique.

Cela dit, au-delà de la signification première de chacun des mots, la portée de ces ministères est à comprendre à partir des textes qui les qualifient en les instituant. Ici, deux textes sont à mettre en parallèle : d'une part, le *motu proprio* du pape et, d'autre part, le texte même du rite d'institution. En ce qui concerne le lectorat et l'acolytat, le texte du pape est assez modeste, car son but principal est assez limité : élargir son accessibilité aux deux sexes. Notons tout de même qu'il spécifie que ces ministères sont destinés à offrir « un soutien opportun au rôle d'évangélisation qui revient à la communauté ecclésiale ». Déjà, nous nous situons dans un contexte plus global que celui de la liturgie. Mais ce sont surtout les rites d'institution qui sont parlants, à commencer par le titre de chacun de ces rites. Le titre du rite d'institution au lectorat parle d'*institution pour le service de la Parole*, une Parole qu'il faut annoncer de plusieurs manières,

depuis le simple dialogue jusqu'à la recherche en commun des exigences de l'Évangile ; depuis la catéchèse qui veut éclairer et nourrir la foi jusqu'à l'initiation aux sacrements auxquels se préparent les adultes et les enfants ; depuis l'annonce de Jésus Christ à ceux qui ne le connaissent pas jusqu'à la proclamation de la Parole dans l'assemblée liturgique.

Et l'adresse au ministre au moment de l'instituer est explicite : « Recevez le livre de la Sainte Écriture et transmettez fidèlement la parole de Dieu : qu'elle s'enracine et fructifie dans le cœur des hommes. » Il s'agit clairement de beaucoup plus que de faire les lectures à la messe !

Le rite d'institution à l'acolytat s'intitule quant à lui *Institution pour le service de la prière communautaire*. Ici encore, on vise significativement plus large que le service de l'autel. L'exhortation qui est faite au futur ministre va comme suit :

C'est dans l'assemblée des croyants que se réalise une des présences privilégiées du Seigneur, puisque, selon sa Parole, « lorsque deux ou trois sont réunis en son nom,

<sup>2</sup>En toute rigueur, cette possibilité existait depuis 1972 avec *Ministeria quaedam* de Paul VI. Il s'agissait alors pour les conférences épiscopales de demander à Rome l'approbation de ministères laïcs définis par les besoins locaux. Mais cette prérogative n'a guère été utilisée. En ce sens, les annonces du pape François constituent un développement nouveau dans le panorama des ministères dans l'Église catholique.



il est là au milieu d'eux ». Vous devrez désormais vous attacher à ce que les fidèles soient formés à la prière et participent, de façon active et consciente, à la célébration commune du Dieu vivant.

L'acolyte : au service de la prière communautaire.



Et la bénédiction conclut ainsi : « Bénis N. dans son service : qu'il grandisse dans la foi et la charité, qu'il sache animer la prière dans l'assemblée et qu'il soit fidèle à distribuer le pain de vie, pour que s'édifie ton Église. »

Aucun doute possible, donc, ces deux ministères, bien qu'ancrés dans la liturgie, la débordent significativement. Et quand on saisit la portée de l'exhortation qui leur est adressée, on voit bien qu'il s'agit de bien plus qu'une tâche, c'est un engagement de toute la personne dans le service de son Corps qu'est l'Église :

En transmettant aux autres la parole de Dieu, accueillez-la vous-mêmes et laissez-vous instruire par l'Esprit Saint ; méditez-la avec soin pour y trouver de jour en jour plus de joie et de force : toute votre vie manifesterait ainsi que Jésus Christ est notre Sauveur. (lecteur)

Pour vous conformer au sens profond de votre ministère, unissez-vous de façon plus intime au sacrifice de Jésus Christ, et faites ainsi de votre propre vie une offrande spirituelle qui plaise à Dieu. (acolyte)

**Catéchiste** – Un catéchiste, on sait ce que c'est et ce que ça fait... ça fait la catéchèse ! En réalité, c'est un peu plus complexe... L'histoire récente de ce mot, et tout particulièrement en Afrique, lui a donné une connotation nouvelle. Au fil de quelques méandres historiques, les personnes ainsi dénommées, qui à l'origine faisaient effectivement la catéchèse, en sont progressivement venues à



assumer dans ces pays missionnaires la responsabilité globale de leur communauté chrétienne. Le sens du mot en a donc été déplacé, ce qui a quelque chose d'assez désarçonnant chez nous. La confusion entre ces deux sens du mot est même, il faut l'admettre, présente dans le *motu proprio* de François, et ce au sein d'une même phrase : « De nombreux catéchistes compétents et tenaces sont à la tête de communautés dans différentes régions et exercent une mission irremplaçable dans la transmission et l'approfondissement de la foi. » Si, dans certaines régions, on trouvera une certaine façon de lever l'ambiguïté en parlant de catéchistes (pour la responsabilité large) et de catéchètes (pour la responsabilité spécifique de la catéchèse), on doit admettre que cette distinction n'est pas totalement satisfaisante : le mot *catéchiste* ne semble pas le plus adéquat pour désigner un responsable de communauté... Mais bon, il faudra vivre avec, maintenant que c'est ainsi que le souverain pontife a décidé de formuler les choses.

S'il s'agit, à présent, de tracer les contours de ce ministère, on voit bien qu'il faudrait, idéalement, en dessiner deux profils, l'un porteur de cette responsabilité large, globale, et l'autre porteur d'un charisme plus spécifiquement lié à l'éducation de la foi. Car il est bien possible, dans notre Église canadienne, que nous ayons besoin, selon les régions et les diocèses, de l'une ou l'autre forme de ce ministère. Pour mieux en saisir la portée, citons le rite d'institution :

Chers fils et filles, vous qui êtes déjà dévoués au travail quotidien dans la communauté chrétienne, vous êtes appelés au ministère stable de catéchiste pour vivre très joyeusement, dans un esprit apostolique, selon l'exemple de ces hommes et de ces femmes qui ont aidé Paul et les autres apôtres à répandre l'Évangile. Votre ministère doit toujours être enraciné dans une vie de prière profonde, être édifié dans la saine doctrine et être inspiré par un véritable zèle apostolique.

Vous attirerez à l'Église des hommes qui vivent au loin ; vous travaillerez ensemble avec ardeur à proclamer la Parole de Dieu. [...] Témoins de la foi, maîtres et mystagogues, compagnons et tuteurs, qui enseignez au nom de l'Église, vous serez toujours prêts à répondre à tous ceux qui vous demandent compte de l'espérance qui est en vous.

Encore ici, on perçoit qu'il s'agit d'une vie donnée au service de ses frères et sœurs, dans un engagement stable, durable, où le témoignage de vie a primauté sur les compétences pédagogiques, pourtant non négligeables.



### Quelles sont les dimensions liturgiques de ces ministères ?

Nous avons déjà parcouru un peu les rites liturgiques par lesquels sont institués ces ministères. À cet égard, il s'agira, sobrement mais avec beauté, de mettre en œuvre le potentiel symbolique des gestes prévus au rituel.

Concluons simplement en mentionnant quelques-unes des responsabilités liturgiques liées à ces ministères.

En ce qui concerne le lecteur et l'acolyte, leurs responsabilités proprement liturgiques sont déjà toutes indiquées dans la *Présentation générale du Missel romain*. On en donne une idée générale aux n<sup>os</sup> 98 et 99 :

98. L'acolyte est institué pour servir à l'autel, et pour aider le prêtre et le diacre. C'est à lui principalement qu'il revient de préparer l'autel et les vases sacrés et, si cela est nécessaire, de distribuer aux fidèles l'Eucharistie dont il est le ministre extraordinaire.

99. Le lecteur est institué pour proclamer les lectures de l'Écriture sainte, excepté l'Évangile. Il peut aussi proposer les intentions de la prière universelle et, en l'absence d'un psalmiste, dire le psaume entre les lectures.



Le lectorat :  
au service  
de la Parole.

© Monkey Business Images  
Dreamstime.com

On comprend ici l'importance de définir ces ministères de façon plus large qu'une intervention dans le cadre de la liturgie. Car si le lectorat et l'acolytat se limitaient à des rôles liturgiques, on risquerait de se retrouver avec des personnes réclamant

## Des ministères plus que liturgiques...

**Il importe de définir ces ministères du lectorat et de l'acolytat de façon plus large que l'intervention dans le cadre de la liturgie.**

des privilèges d'intervention liturgique là où bien des personnes compétentes et dévouées accomplissent déjà ces fonctions sans être instituées. Bien sûr, il sera nécessaire de réfléchir à la façon de coordonner l'implication

de lecteurs institués et non institués, et de même pour le service de l'autel. Cela dit, ceux et celles qui auront reçu cette institution devront toujours se rappeler que la part la plus significative de leur action et de leur témoignage se situe hors liturgie.



© Antoniodiaz  
Dreamstime.com

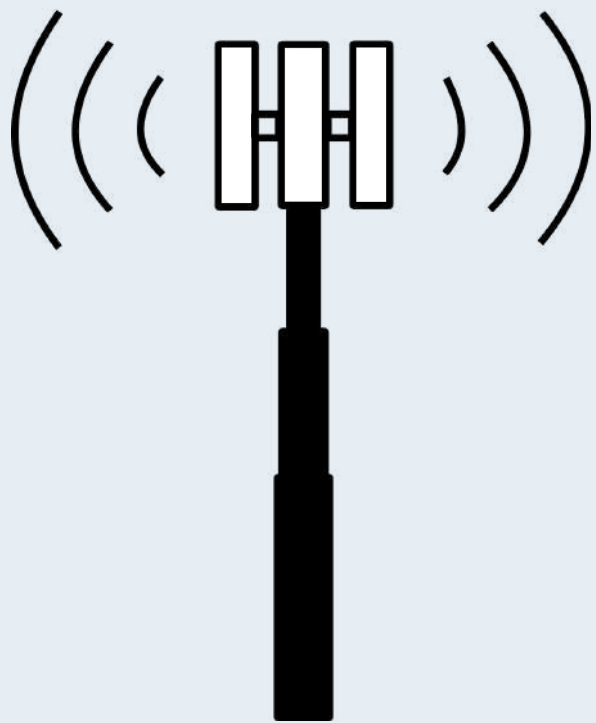
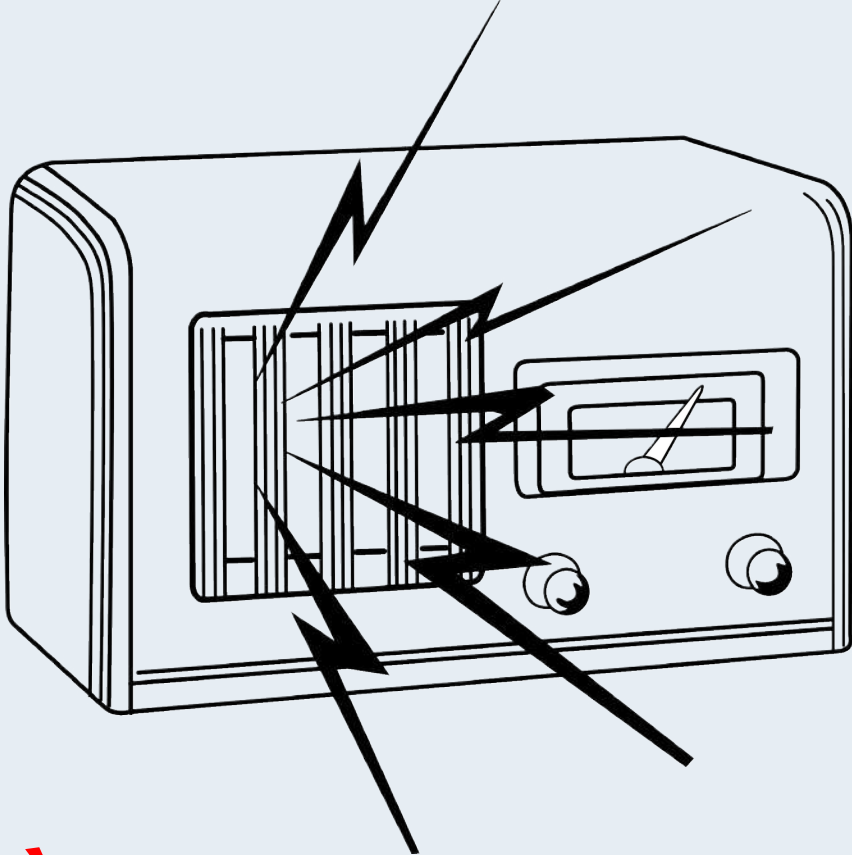
Quant au ministère liturgique du catéchiste, il est aussi déjà prévu dans certains rituels. Certains des rites correspondent au profil du catéchiste engagé dans l'action catéchétique proprement dite, comme par exemple prendre part à certaines célébrations liturgiques au fil du parcours des catéchumènes (diriger des liturgies de la Parole, des prières, voire des onctions et des exorcismes), comme le stipule le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*. D'autres fonctions liturgiques attribuées aux catéchistes réfèrent davantage, cette fois, au catéchiste compris comme responsable de communauté. C'est le cas par exemple de la possibilité d'administrer le baptême en absence de prêtre ou de diacre, ou encore d'être témoin du mariage catholique.

Il faudra voir, au fur et à mesure de l'implantation de ces ministères, l'harmonie qui devra s'instaurer progressivement entre eux et avec toutes celles et tous ceux qui, sans recevoir de rite d'institution, jouent déjà un rôle important dans la vie et la mission de leurs communautés chrétiennes.

Comme le dit le pape dans *Antiquum ministerium* :

En tant que participant au ministère du Christ prêtre, prophète et roi, tous les baptisés ont leur rôle actif dans la vie et l'activité de l'Église. Certains, parmi eux, reçoivent un appel spécial à exercer les ministères institués par l'Église.

Pourtant, en définitive, la vie et la mission de l'Église ne reposent pas sur ces quelques personnes désignées plus particulièrement pour des services spécifiques : ceux-ci et celles-ci peuvent servir de témoins d'une vie offerte au service du Christ et de l'Évangile, mais c'est afin que toutes et tous se sentent toujours davantage « saisis par le Christ » (Ph 3,12) et aptes à « rendre compte de l'espérance qui est en eux » (1 P 3,15). 📖



## À l'écoute de l'actualité...

- 1 - Un outil de formation et de réflexion en ligne ; 2 - Des précisions concernant les traductions liturgiques ; 3 - Nomination d'un évêque canadien au Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements.

### « La minute liturgique : une minute pour suivre les chemins de la messe »

Il y a plusieurs mois, en prévision de la publication de la nouvelle traduction du Missel romain, un très bel outil de formation a vu le jour. Fruit de la collaboration entre les conférences des évêques d'Europe et des évêques francophones canadiens, les capsules (podcast) *La minute liturgique* ont été publiées à intervalles réguliers sur le site Internet de l'AÉLF et reprises sur le site de la CECC.

Chacune de ces capsules aborde un geste liturgique, un mot, une oraison, pour en donner le sens, en faire ressortir toute la profondeur et l'enracinement biblique. En bref, ces capsules ne valorisent pas uniquement le livre liturgique lui-même, mais les actions rituelles qui en sont l'essence.

Les textes de ces enregistrements ont été élaborés par l'abbé Olivier Windels, prêtre du diocèse de Liège, en Belgique. Quatre hommes et quatre femmes, incluant des Canadiens, en assument la lecture. D'une durée d'une à deux minutes, ces courtes capsules peuvent servir de point de départ à une réflexion, dans le cadre d'une formation, durant une réunion de comité de liturgie, et en bien d'autres occasions, incluant des moments de ressourcement personnels.

Les 52 capsules prévues sont maintenant publiées et accessibles, tant sur le site de l'AÉLF que sur celui de la CECC. Sur le [site de la CECC](#), il faut sélectionner le menu *Liturgie et sacrements*, puis *Ressources en français* et, enfin, aller dans la section *La formation liturgique*. Ou plus simple encore, vous pouvez y accéder directement en cliquant sur l'image ci-dessous.



# À l'écoute de l'actualité...

## Des précisions concernant les traductions liturgiques

Le 22 octobre 2021, M<sup>gr</sup> Arthur Roche, préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a expliqué le décret *Postquam Summus Pontifex* concernant l'application du motu proprio *Magnum principium* de 2017 par lequel le pape François a modifié le canon 838 du Code de droit canonique sur les compétences respectives de ce dicastère et des conférences épiscopales<sup>1</sup>, en ce qui concerne les traductions des livres liturgiques du rite romain dans les différentes langues vernaculaires.

Nous proposons à nos lecteurs ce texte, tiré de l'agence vaticane Zénit, comme une invitation à saisir l'ampleur des défis que peut présenter la traduction d'un livre liturgique, afin que celui-ci soit à la fois signe de l'unité et de l'universalité de l'Église. Après la parution et l'entrée en vigueur récente de la nouvelle traduction du Missel romain, les instances concernées poursuivent leur travail : nouvelle traduction de la *Liturgie des Heures* (bréviaire) et du *Martyrologe*, révision du *Rituel de la confirmation* et du *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*, du *Missel des défunts*, des *Messes en l'honneur de la Vierge Marie*, etc. Comme le rappelle dans son texte le préfet de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, ce dont il s'agit, toujours, c'est de favoriser la prière du peuple de Dieu dans sa propre langue :

L'objectif des traductions des textes liturgiques et des textes bibliques est d'annoncer aux fidèles la parole de salut conformément à la foi et de faire monter vers le Seigneur la prière de l'Église. Dans ce but, il faut communiquer fidèlement à un peuple donné, en utilisant sa langue<sup>2</sup>.

## Les principes fondamentaux de la traduction

Dans une lettre d'octobre 2017 sur l'interprétation du motu proprio, le pape François avait souligné que la nouvelle législation accorde désormais aux conférences épiscopales la faculté de juger de la cohérence des traductions du latin, tout en demeurant en dialogue avec le Saint-Siège.

<sup>1</sup>On se souvient que le concile Vatican II, par son décret *Christus dominus* sur la charge pastorale des évêques, aux nos 37-38, officialisait l'existence des conférences épiscopales nationales, « pour mettre en commun les lumières de leur prudente expérience » (CD 37), « en vue de promouvoir davantage le bien que l'Église offre aux hommes, en particulier par des formes et méthodes d'apostolat convenablement adaptées aux circonstances présentes » (CD 38.1). En matière de liturgie, *Sacrosanctum concilium* précise la répartition des responsabilités entre trois paliers : « Le droit de régler l'organisation de la liturgie dépend uniquement de l'autorité de l'Église ; il appartient au Siège apostolique et, selon les règles du droit, à l'évêque. En vertu du pouvoir donné par le droit, l'organisation de la liturgie, appartient aussi, dans les limites fixées, aux diverses assemblées d'évêques légitimement constituées, compétentes sur un territoire donné. » (SC 22) Les numéros 37 à 40 de la *Constitution sur la liturgie* précisent ces responsabilités en matière « d'adaptation de la liturgie au caractère et aux traditions des différents peuples. »

Depuis le Concile, différents documents romains ont précisé au fil du temps le fin détail de ce partage de responsabilités. Le motu proprio *Magnum principium* (2017) apporte donc à cet égard quelques précisions relatives aux traductions liturgiques, en répartissant ce qui relève des conférences et ce qui relève du Saint-Siège.

<sup>2</sup>Motu proprio *Magnum principium*.

En résumé, explique M<sup>gr</sup> Roche, nous pouvons dire que le motu proprio *Magnum Principium* a changé la formulation de certaines normes du Code de droit canonique qui ont trait à la publication des livres liturgiques en langues vernaculaires et, pour cette raison, une série de modifications ont été apportées au texte du canon 838, en particulier aux paragraphes 2 et 3. Le motu proprio rappelle et expose les principes fondamentaux de la traduction des textes liturgiques qui, en tant que prière de l'Église, sont réglementés par l'autorité ecclésiastique compétente. Tout ceci, à la base, vise à rendre plus facile et plus fructueuse la collaboration entre le Saint-Siège et les conférences épiscopales. C'est à eux qu'incombe la grande tâche de traduire ou même de transposer dans leur propre langue ce que nous trouvons dans les livres liturgiques du rite romain. Cette tâche est une grande responsabilité car, grâce à ces traductions, la Parole révélée peut être proclamée et la prière de l'Église peut être exprimée dans une langue intelligible pour le peuple de Dieu.

## La responsabilité et la compétence des conférences épiscopales

M<sup>gr</sup> Roche résume aussi l'essentiel du décret qui présente les normes dérivées des modifications de *Magnum Principium*. Il faut souligner, en particulier, comment il clarifie et détermine les normes relatives à l'édition, la *recognitio* et la *confirmatio* des livres liturgiques, tâches communes des conférences épiscopales et du Siège apostolique. Ce décret se compose d'un préambule et de deux parties. Dans la première partie sont présentées les normes et les procédures à prendre en compte pour l'édition des livres liturgiques, tant pour leur traduction que pour l'introduction d'adaptations « plus profondes », comme le prévoit le numéro 40 de *Sacrosanctum Concilium*.

# À l'écoute de l'actualité...

La balle est dans le camp des conférences épiscopales, d'une certaine manière : « Cette réforme du pape François, note Roche, vise à souligner la responsabilité et la compétence des conférences épiscopales, tant dans l'évaluation et l'approbation des adaptations liturgiques pour le territoire dont elles ont la charge, que dans la préparation et l'approbation des traductions des textes liturgiques. D'autre part, notre dicastère est chargé de réviser (*recognitio*) les adaptations approuvées par les conférences épiscopales et de confirmer (*confirmatio*) les traductions effectuées<sup>3</sup>. Toujours dans un climat de collaboration et de dialogue qui favorise la vie liturgique de l'Église latine, comme l'a souligné le pape François dans *Magnum Principium*. »

## Un instrument au service de l'Église universelle

Le préfet évoque l'évaluation du motu proprio :

Mon expérience au cours de ces années en tant qu'archevêque-secrétaire et, depuis quelques mois, en tant que préfet, a été très positive et, en même temps, enrichissante. Dans notre travail quotidien, nous voyons l'universalité de l'Église et, en même temps, la particularité de chaque Église. Les évêques, en tant que modérateurs, promoteurs et gardiens de la vie liturgique dans leurs Églises particulières, ont une grande sensibilité, due à leur formation théologique et culturelle, qui leur permet de traduire les textes de la Révélation et de la liturgie dans un langage qui répond à la nature du peuple de Dieu qui leur est confié. Enfin, en tenant compte de ce qu'indique le motu proprio et à la lumière de ce décret d'application, notre dicastère veut être, comme le désire le Saint-Père, un instrument au service de l'Église universelle. On peut résumer tout cela en disant qu'au cœur de ce changement se trouve le désir de rapprocher le peuple de Dieu de la liturgie et la liturgie du peuple de Dieu.

<sup>3</sup>Ces deux termes latins désignent la responsabilité qu'a le Saint-Siège par rapport aux différentes traductions. Il faut préciser que toute mise en vigueur de livres liturgiques, quelle qu'en soit la langue, se fait sur la base d'une traduction faite à partir du texte latin appelé *editio typica* (édition de référence). Ainsi, quand il s'agit simplement d'une traduction, la responsabilité d'approuver le travail fait par le groupe auquel la traduction a été confiée revient à la conférence épiscopale. Quand le texte est approuvé au plan national, il est envoyé à Rome qui le valide par un décret de *confirmatio*.

Mais il peut arriver que, pour certaines raisons, une conférence épiscopale souhaite insérer des adaptations ou d'autres éléments liturgiques originaux. Il s'agit alors de matériel nouveau, absent de l'*editio typica*. Dans ce cas, le rôle de Rome n'est pas uniquement de valider l'approbation locale, mais bien d'approuver lui-même cette nouveauté. Elle le fait alors par un décret de type *recognitio*.

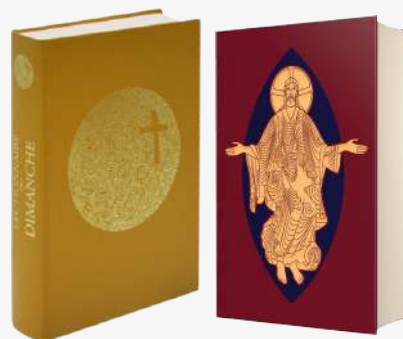
Précisons enfin que le Canada ne traduit ni n'édite seul ses livres liturgiques. La Conférence des évêques catholiques du Canada est membre, d'une part, de l'Association épiscopale liturgique pour les pays francophones (AÉLF) et de son instance de traduction, la Commission épiscopale francophone pour les traductions liturgiques (CEFTL) et, d'autre part, de l'*International Commission on English in the Liturgy* (ICEL). Pour être conforme au droit romain, une fois la traduction complétée par chacune de ces instances linguistiques, en y insérant le cas échéant les particularités propres à chaque pays, la traduction est acheminée à Rome pour en recevoir la *confirmatio* du texte traduit et la *recognitio* des adaptations ou nouveautés, puis chaque Conférence épiscopale doit l'approuver de façon spécifique. Voilà pourquoi on trouvera par exemple, au début de la nouvelle traduction française du Missel romain, les décrets d'approbation de chacun des pays francophones membres de l'AÉLF.

Le nouveau document officiel invite à prendre en considération la dynamique constamment évolutive des langues nationales<sup>4</sup>, notamment le souci grandissant de souligner l'inclusivité et celui de produire des traductions qui ne sont pas figées dans le seul mot-à-mot, tout en se conformant à l'enseignement de l'Église.

Le décret rappelle toutefois que l'adoption des langues vernaculaires en liturgie doit toujours prioriser le critère premier de la participation du peuple de Dieu dans les célébrations liturgiques.

Sources : *Vatican News*, Zénit.

<sup>4</sup>C'est pourquoi, parlant de traductions liturgiques, on réfère habituellement aux « trois fidélités » : fidélité au sens original du latin, fidélité au « génie de chaque langue », enfin une fidélité plus subtile, à savoir le respect de la capacité des fidèles de comprendre et de recevoir avec fruit le texte traduit, en tenant compte du contexte et de la culture. Ces trois fidélités désignent bien le souci que chaque traduction liturgique soit à la fois un signe de l'unité de l'Église (surtout par la 1<sup>re</sup> fidélité) et un signe de son universalité, dans son souci de créer un outil qui puisse rejoindre chaque disciple du Christ, où qu'il soit.



# À l'écoute de l'actualité...

## Nomination de M<sup>gr</sup> Douglas Crosby, O.M.I., au Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements

Le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2022, le Bureau de presse du Saint-Siège a annoncé la nomination de M<sup>gr</sup> Douglas Crosby, O.M.I., comme membre de la Congrégation (maintenant appelée le Dicastère) pour le culte divin et la discipline des sacrements. M<sup>gr</sup> Crosby est évêque du diocèse de Hamilton, en Ontario. Il a aussi été président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, de 2015 à 2017.

Un total de 22 membres ont été nommés par le Saint-Père à ce dicastère à cette même occasion. M<sup>gr</sup> Crosby y rejoint comme membre son éminence M. le Cardinal Gérald-Cyprien Lacroix, archevêque de Québec et primat du Canada, alors qu'un troisième Canadien y œuvre aussi : le père Pierre Paul, OMV, originaire de Trois-Rivières, y occupe la fonction de chef de bureau.

Ajoutons que la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements a récemment été renommée *Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements*, dans le cadre d'une importante refonte de la Curie romaine, conformément à la nouvelle constitution apostolique *Predicate evangelium* promulguée par le pape François, le 19 mars 2022.

Comme nous l'avions annoncé dans le numéro précédent de la revue *Vivre et célébrer*, M<sup>gr</sup> Arthur Roche est depuis le 27 mai 2021 le préfet du Dicastère pour le culte divin et la discipline des sacrements.

Il est possible de consulter, sur le site Internet du Vatican, la [liste des nominations](#) annoncées le 1<sup>er</sup> juin (en anglais), ainsi que la nouvelle constitution apostolique [Predicate evangelium](#) (en italien).



**Philippe ROBERT,**  
**Découvrir la liturgie eucharistique**  
**(préface de frère Patrick Prétot, OSB)**

PARIS, SALVATOR, 2021, 179 PAGES

Philippe Robert est déjà bien connu dans le monde de la liturgie en langue française. En tant que musicien, il a signé plusieurs chants, dont certains comptent parmi les plus fréquentés dans nos églises. En tant qu'auteur, il compte un grand nombre d'articles et plusieurs titres à son crédit. Ces ouvrages, jusqu'à ce jour, se concentrent sur la musique liturgique, domaine où son expertise est largement reconnue. Lorsqu'il signe un livre intitulé *Découvrir la liturgie eucharistique*, il peut nous donner l'impression qu'il y aborde la liturgie à partir d'un point de vue beaucoup plus large que celui qui lui est familier. Le lecteur aura tôt fait de constater que ce n'est pas tout à fait le cas. Oui, la perspective est davantage englobante, mais le chant n'est pas oublié pour autant, loin de là !

Dans son exploration de la liturgie eucharistique, Philippe Robert décrit toutes ses dimensions, à partir d'une étude détaillée de son déroulement, jusqu'à l'examen de ses objets, de ses lieux et de ses gestes, en passant par l'analyse systématique de toutes les étapes de son calendrier. Mais, tout au long de ce parcours, il ne manque jamais de faire le lien entre les dimensions spirituelles, théologiques et historiques du sujet, d'une part, et, d'autre part, des chants qui traduisent les sentiments appropriés à chaque volet. C'est ce qui fait l'originalité et l'intérêt de cet ouvrage, et il faut en féliciter Philippe Robert.

Est-ce à dire qu'il s'agit là d'un volumineux traité bardé de citations, puisées chez une abondance d'auteurs anciens et contemporains ? Absolument pas. Chaque question est traitée en quelques paragraphes, parfois quelques pages et, à part les poèmes tirés du répertoire musical, les nombreuses citations sont puisées exclusivement, soit dans l'Écriture sainte, soit dans les textes liturgiques eux-mêmes. Pour juger de l'envergure des sujets abordés, il suffit de parcourir la table des matières, qui, pour un livre de 179 pages, dresse une liste de plus de 100 titres.

Dans plusieurs cas, le sens d'un texte ou d'un geste est éclairé par le recours à son histoire. Parfois, Philippe Robert rappelle comment cet élément se présentait dans la liturgie d'avant Vatican II, pour faire apprécier le supplément d'authenticité et de pertinence de la version maintenant en usage. Pour les personnes de mon âge, ces rappels évoquent certainement de vifs souvenirs, mais je serais curieux de savoir comment ils sont compris par les lecteurs des plus jeunes générations, qui n'ont connu que la célébration post-Vatican II.

Je me permets de relever une faiblesse — et elle est mineure ! À partir de la page 82, il est question à plusieurs reprises des années A, B, et C, mais ce n'est qu'à la page 101 qu'on trouve enfin l'explication de cette classification. Dans un ouvrage qui s'adresse, par



définition, à des non-initiés, il serait souhaitable qu'on ne tienne pas cette terminologie pour acquise.

Ce livre sera accueilli avec enthousiasme par tous ceux et celles que touche la liturgie eucharistique, mais ce sera le cas en particulier des personnes qui se chargent de sa musique. Non seulement y découvriront-ils un répertoire de qualité, mais surtout, ils y apprendront comment évaluer la pertinence d'un chant pour telle ou telle étape de la célébration. À cet égard, *Découvrir la liturgie eucharistique* leur montre le chemin, et c'est une qualité qui mérite d'être signalée.

Je pourrais énumérer les pages qui m'ont le plus marqué, soit par leur profondeur, soit par l'originalité du point de vue adopté — et il y en a beaucoup ! —, mais je laisse à chaque lecteur le plaisir de composer son palmarès personnel. Je vois bien ce livre servir de base à une démarche catéchétique qui s'adresse à des croyants, jeunes ou adultes, ou comme aliment de méditations individuelles sur le sujet. Même la personne déjà férue de connaissances en liturgie tirera profit du survol complet que Philippe Robert y propose. L'écriture élégante, sans affectation, rend la lecture de cet ouvrage à la fois accessible et agréable.

PAUL CADRIN

Retour  
à la table  
des matières



# Vivre ET célébrer

Revue de pastorale liturgique  
et sacramentelle

**Vivre et célébrer est une revue de réflexion et de formation à l'expérience liturgique et sacramentelle. Elle s'adresse aux responsables, aux intervenants et intervenantes en liturgie et à toutes les personnes qui souhaitent intégrer l'expérience liturgique et sacramentelle à leur engagement ecclésial et social. Chaque numéro comporte un dossier thématique, des fiches sur des pratiques liturgiques, des chroniques, des documents et des informations émanant de diverses instances ecclésiales.**

## Les photos et illustrations

Page titre et ci-dessus : Logo officiel du Synode, Isabelle de Senilhes

p. 3 et 4 : Lucie Brousseau

p. 5, 7, 8, 9, 10, 11 (détail d'un vitrail de la cathédrale de Chartres), 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20 à d., 21, 22, 24, 25, 28, 32, 33, 34, 36, 37, 38 et 39 en h. (vue du parvis de la basilique Saint-François d'Assise), 39 à g. (monument commémoratif de guerre, Vimy), 40 (photos), 44, 45, 46 en h., 47, 51 en h., 54 : Pixabay.com

p. 14 : Denise Morneau

p. 17 à g. : *Avec toi, Seigneur*, texte/ musique, Debaisieux. Recueil *D'une même voix*, éditions de la CECC/Novalis, 2002.

p. 17 à d. : Willibordus Bauverein, Echternach (Luxembourg)

p. 20 à g. : Gracieuseté de l'auteur

p. 23 : Capture d'écran, site Internet du Relais Mont-Royal

p. 26 : Capture d'écran, site Internet Le Tisonnier, Québec

p. 27 : Gracieuseté des auteurs

p. 29 : Photo, Gaëtan Baillargeon, illustration, Pixabay.com

p. 30, g. et d., p. 31, 43 à g. : Marijke Desmet

p. 30, au c. : Capture d'écran, site Internet du diocèse de Nicolet

p. 35, 41, 42 et 43 en h., 46 à g., 48 : CECC (Mario Coutu)

p. 40, en h. à d. et c. : Extraits du document préparé et cité par l'auteur

p. 49 et 50 : Dreamstime.com (voir détails sur les photos)

p. 51 en b. : Capture d'écran, site Internet de la CECC

p. 53 : Éditions de la CECC

Vivre et célébrer, vol. 56, n° 245-246, Copyright © Concacan Inc., 2022. Tous droits réservés.

Ce(tte) œuvre est mise à disposition selon les termes de la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/).



Si par inadvertance, l'auteur a omis d'obtenir une permission pour l'utilisation d'une œuvre protégée, l'éditeur, sur avis du détenteur, ajoutera la mention de droit d'auteur dans le prochain tirage de la revue.

## Comité d'orientation

Gaëtan Baillargeon, Joël Chouinard, Serge Comeau, M<sup>gr</sup> Louis Corriveau, Mario Coutu, Marijke Desmet, Suzanne Desrochers, Daniel Laliberté, Louis-André Naud, Marie-Josée Poiré, PSS, Patrick Vézina

## Rédaction

OFFICE NATIONAL DE LITURGIE  
2500, promenade Don Reid, Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 613 241-9461 poste 137

Télé. : 613 241-9048

Courriel : < [onl@cecc.ca](mailto:onl@cecc.ca) >

Site web : < <http://onl.cecc.ca> >

Daniel Laliberté, directeur et rédacteur en chef par intérim

Mario Coutu, coordonnateur (adjoint à la rédaction et mise en page)

## Conception graphique

Charles Lessard, graphiste < <http://www.charleslessard.com/> >

## Abonnement

L'abonnement est gratuit. Pour recevoir *Vivre et célébrer* quatre fois par année, laissez-nous votre nom et une adresse courriel valide à < [onl@cecc.ca](mailto:onl@cecc.ca) >, ou contactez-nous au numéro de l'Office national de liturgie, ci-dessus.

Pour commander des numéros antérieurs à 2017 (en version imprimée), adressez-vous à : ÉDITIONS DE LA CECC

Conférence des évêques catholiques du Canada

2500, promenade Don Reid

Ottawa (Ontario) K1H 2J2

Tél. : 1 800 769-1147 ou 613 241-7538

Télé. : 613 241-5090

Courriel : < [publi@cecc.ca](mailto:publi@cecc.ca) > — Site web : < [www.editionscecc.ca](http://www.editionscecc.ca) >

DÉPÔT LÉGAL : Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 1911-754X

DÉPÔT : Bibliothèque et archives nationales du Québec, Montréal